

Institut Langage et Communication (ILC)

## **Des messages à la frontière entre opinion et discours de haine**

Une analyse de la communication des personnalités  
politiques belges francophones sur les réseaux sociaux

*Rapport final de la recherche*

*Lot francophone*

Recherche effectuée pour le compte d'Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations, en réponse au marché décrit par le Cahier spécial des charges n°U2018/03

Promoteurs : Barbara DE COCK et Philippe HAMBYE (UCLouvain)

Chercheurs : Pauline DUPRET, Andrea PIZARRO PEDRAZA (UCLouvain)



## Avant-propos

Unia lutte contre les messages haineux diffusés pour les motifs discriminatoires qui relèvent de sa compétence. Dans ce cadre, Unia constate systématiquement une augmentation du nombre de signalements en période électorale. Cette période est propice à la prise de parole tous azimuts de la part de candidats et de citoyens, en particulier sur les réseaux sociaux. D'un point de vue juridique, la plupart des messages signalés à Unia relèvent de la liberté d'expression et ne font pas l'objet de poursuite judiciaire. Selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme, la liberté d'expression inclut en effet les propos qui choquent, heurtent ou inquiètent. Le travail d'Unia s'inscrit pleinement dans cette optique. Restreindre la liberté d'expression doit demeurer l'exception, d'autant plus que, selon la jurisprudence de la même Cour, les candidats et représentants politiques disposent d'une étendue plus large dans l'exercice de leur liberté d'expression afin de communiquer les idées qu'ils représentent. C'est essentiel dans le jeu démocratique. Cela étant, les signalements que nous recevons traduisent l'inquiétude de citoyens ou d'organisations par rapport à une banalisation de ces discours bien souvent stigmatisants : ils se construisent sur une image négative de l'Autre dans sa différence et nourrissent des tendances à la polarisation dangereuses pour la cohésion sociale.

Si en soit l'augmentation n'est pas surprenante, nous observons un glissement sur le fond. Ce n'est pas d'une libération de la parole qu'il s'agit selon nous – cela fait longtemps que la parole s'est libérée – mais d'une légitimation de celle-ci. Ces discours “dans la zone grise”, parce qu'ils sont inquiétants sans pour autant être juridiquement condamnables, préparent en quelque sorte le terrain aux discours de haine qui incitent à la haine, la violence et la discrimination à l'égard de certains groupes. En se nourrissant de représentations et discours négatifs, ils créent un environnement qui encourage voire légitimise certains à diffuser des discours de haine en ligne. Plus encore, ces personnes se prévalent des discours de représentants politiques et de leurs scores électoraux pour valider des actes haineux, notamment racistes.

C'est cette évolution, que nous ressentons depuis les élections de 2014, qui nous a encouragés à commissionner l'analyse linguistique des messages que les partis politiques en Belgique, leurs représentants et les influenceurs qui les entourent véhiculent sur les réseaux sociaux en période électorale. Conformément aux compétences attribuées à Unia en matière de lutte contre le discours de haine en ligne, nous souhaitons comprendre comment ces discours se construisent, sur quels ressorts ils fonctionnent et comment ils gagnent “en efficacité”. La recherche scientifique est un moyen indispensable pour révéler des processus d'émergence de discours incitant à la discrimination, à la haine et à la violence. Elle permet de prendre en compte la dimension structurelle de ces phénomènes et complète le tableau que dépeignent les signalements reçus par Unia. Une équipe composée de chercheurs de l'UCLouvain et de la Vrije Universiteit Brussel s'est attelée à mettre à jour les mécanismes discursifs qui sous-tendent les discours politiques entourant les élections fédérales de mai 2019. En tant que centre de connaissance et d'expertise, à partir de ce travail, Unia vise deux objectifs : développer des outils permettant de nourrir la collaboration avec d'autres acteurs soucieux de contrecarrer ces discours inquiétants.

Le présent rapport est le fruit du travail scientifique réalisé par la Vrije Universiteit Brussel et l'Université catholique de Louvain. Nous remercions les chercheurs pour leur engagement dans ce projet et sommes reconnaissants d'avoir pu bénéficier de leur expertise.

Patrick Charlier

Directeur

Els Keytsman

Directrice

## Table des matières

1. Introduction .....	6
1.1. Cadre et objectifs de la recherche .....	6
1.2. Le discours politique sur les réseaux sociaux.....	9
2. Méthodologie.....	11
2.1. Sélection des données .....	11
2.2. Collecte et traitement des données .....	13
2.3. Procédures analytiques.....	15
3. Résultats .....	17
3.1. Analyse détaillée de dix exemples.....	17
3.2. Stratégies discursives récurrentes dans le corpus étudié .....	36
4. Conclusions .....	44
4.1. Caractéristiques des messages étudiés .....	44
4.2. Formes et fonctionnement du discours de haine .....	46
5. Références bibliographiques .....	48
6. Annexes .....	50

# 1. Introduction

## 1.1. Cadre et objectifs de la recherche

La recherche que nous présentons dans ce rapport vise à répondre à la demande formulée par Unia dans le cadre du marché public décrit par le Cahier spécial des charges n°U2018/03. Elle vise à analyser les discours émis par des personnalités politiques (et autres « influenceurs ») en Belgique au sujet de personnes caractérisées selon leur origine, leur conviction religieuse ou leur orientation sexuelle, et diffusés par différents canaux en particulier via les réseaux sociaux.

L'enjeu de cette analyse est d'examiner comment et dans quelle mesure ces discours contribuent, de près ou de loin, à renforcer les attitudes et les comportements discriminatoires à l'égard de ces personnes, dans la société belge. Il est donc crucial de cerner à quelles conditions un discours donné peut alimenter de telles attitudes et comportements.

La plupart des déclarations émises par des personnalités publiques et qui sont signalées à Unia parce qu'elles choquent certaines personnes, ne sont pas punissables par la loi et relèvent de la liberté d'expression. Cependant, parmi ces déclarations, certaines contribuent à nourrir des formes d'intolérance ou de discrimination. Elles ne peuvent faire l'objet de poursuites pénales, mais elles peuvent être dénoncées et Unia peut interpellier leur auteur sur sa responsabilité dans le fait d'alimenter des propos, des attitudes ou des actes haineux ou discriminatoires.

Comment identifier les types de discours qui sont problématiques et condamnables en ce qu'ils vont à l'encontre des principes de respect du pluralisme et de la diversité, de non-discrimination et d'équité entre tous les citoyens ? Comment les dénoncer sans menacer la liberté d'expression ? À pointer du doigt tous les discours qui sont critiques ou négatifs à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes, le risque est en effet de restreindre le champ des opinions qui peuvent être formulées et de n'autoriser que des discours « politiquement corrects » voire de se constituer en police de la pensée.

L'enjeu est donc de parvenir à caractériser cette catégorie intermédiaire de discours qui ne sont pas punissables, mais qui ne constituent pas non plus une simple opinion, fût-elle négative ou blessante à l'égard de certaines personnes. Il s'agit donc de préciser les contours d'une sorte de « zone grise » qui rassemblerait des discours qui ne peuvent être l'objet de poursuites mais qui, dans une société démocratique attachée au pluralisme et à la non-discrimination, peuvent néanmoins être considérés comme problématiques et comme pouvant être dénoncés.

S'ils ne sont pas punissables, cela signifie que les discours de la « zone grise » ne peuvent être considérés comme incitant « à la discrimination, à la haine, à la violence ou à la ségrégation à l'égard d'autrui, *intentionnellement et pour une raison précise* » (nous soulignons) et ne diffusent pas explicitement d'idées « fondées sur la supériorité

raciale ou la haine raciale »<sup>1</sup>. Les discours relevant de cette « zone grise » correspondent par ailleurs à des propos publics. Il ne s'agit pas d'attaques personnelles formulées à l'égard d'individus particuliers en raison d'une de leurs caractéristiques, car ce type de discours peut également être punissable : c'est le cas par exemple de messages qui seraient envoyés en privé, par des canaux bilatéraux (comme Facebook Messenger), et qui peuvent notamment relever du harcèlement et être susceptibles de poursuites, même s'ils n'incitent pas publiquement à la haine.

Bien qu'ils n'appellent pas *directement* ou *explicitement* à la haine ou à la discrimination, les discours de la « zone grise » font partie de la catégorie plus générale des « discours de haine », qui « recouvre de nombreuses formes d'expression qui propagent, encouragent, promeuvent ou *justifient* la haine, la violence ou la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes pour diverses raisons »<sup>2</sup> (nous soulignons).

Cette définition nous intéresse en ce qu'elle dénonce également des discours qui, sans eux-mêmes *inciter* à la haine ou à la discrimination, contribuent à diffuser dans la société des représentations de certains groupes qui viendraient *justifier* des attitudes ou des comportements discriminants, haineux ou violents à leur égard.

À partir de quand une critique ou même une opinion négative peut-elle servir de *justification* à la haine ou à la discrimination ? Nous considérons à cet égard qu'il est crucial d'établir une distinction entre la critique que l'on peut faire des actes ou comportements d'un individu ou d'un ensemble de personnes et le jugement négatif que l'on peut porter sur un groupe social en tant que tel en raison d'une de ses *caractéristiques* (biologiques, culturelles, ou autre) et non pour ses *actes* particuliers. En effet, cette distinction est celle qui fonde la différence que l'on peut faire entre, d'une part, un « discours de haine » en tant qu'il met en cause l'égalité « dignité » ou l'égalité « valeur » de tout citoyen (et donc de tout groupe social) dans la société, et dès lors l'égal respect dont chacun doit bénéficier, et d'autre part, les idées ou expressions offensantes qui peuvent critiquer sévèrement les comportements d'individus ou de groupes, mais sans remettre en question leur droit fondamental à bénéficier d'une égale considération (Waldron 2012). Parallèlement, cette distinction rejoint celle que l'on peut faire entre la discrimination en tant que traitement inéquitable non fondé sur un critère légitime, et le traitement distinct que l'on peut imposer à quelqu'un en fonction d'une « justification objective et raisonnable » (Ringelheim 2017), qui a toujours nécessairement trait à ce qu'une personne *fait*, ou peut/ne peut pas faire, et non en fonction de ce qu'il *est*.

Ainsi, par exemple, quelqu'un qui critique les femmes qui portent le voile islamique parce qu'il considère qu'il s'agit là d'une pratique sexiste formule certes un jugement négatif à l'égard d'une catégorie de personnes, mais ce groupe de personnes est critiqué en raison d'un de ses comportements et uniquement pour cela. Cette critique

---

<sup>1</sup> Voir les limites légales à la liberté d'expression telles que formulées sur le site d'Unia : <https://www.unia.be/fr/domaines-daction/medias-et-internet/internet/les-limites-a-la-liberte-dexpression>

<sup>2</sup> Définition du discours de haine du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/european-commission-against-racism-and-intolerance/hate-speech-and-violence>. Voir également Weber Anne, 2009, *Manuel sur le discours de haine*. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

ne constitue pas un jugement négatif global à l'égard des femmes voilées ou des musulmans, mais uniquement une critique, qui peut être sévère et blessante, d'une de leurs pratiques. Certes, cette critique pourra toujours être utilisée par quelqu'un d'autre pour justifier des propos ou des attitudes haineuses ou discriminatoires. Mais en tant que telle, cette critique n'invite en rien à porter un jugement négatif *global* sur le groupe des femmes voilées *dans son ensemble* : elle ne dit pas que les femmes voilées sont inférieures à d'autres ou méritent moins notre respect ou un traitement équitable. La critique porte bien sur le comportement et pas directement sur le groupe.

En revanche, une personne qui affirmerait que « les musulmans sont (en général) arriérés » produirait quant à elle un jugement sur un groupe social en tant que tel, et non sur ses comportements. Énoncer un jugement de ce type ne revient pas simplement à véhiculer un stéréotype. À nouveau, il faut faire une différence entre le fait de poser un *jugement de valeur* négatif sur un groupe de personnes en tant que tel, et le fait d'associer systématiquement des comportements négatifs avec certains groupes, en fonction de stéréotypes et de préjugés. Dire par exemple « en général, les musulmans sont conservateurs ou traditionnalistes » ou « ils ont des pratiques religieuses archaïques et dépassées » c'est poser un *jugement de fait*, qui peut être purement stéréotypé et fondé sur des préjugés, et qui peut bien sûr inviter à porter un jugement négatif sur les personnes concernées, mais qui relève en tant que tel de l'opinion que l'on est en droit d'avoir au sujet des comportements fréquents d'un groupe et de la valeur de ses comportements. On sort par contre du domaine de l'opinion lorsque l'on pose un jugement de valeur global sur un groupe en tant que tel. Les stéréotypes négatifs peuvent bien entendu alimenter les discours de haine, comme lorsque l'on s'appuie sur ce que l'on croit connaître des comportements d'un groupe pour juger ce groupe comme ayant moins (ou plus) de valeur que d'autres, méritant moins (ou plus) de respect et de considération. Mais tout stéréotype négatif ne constitue pas un discours de haine et tout discours de haine ne s'appuie pas nécessairement sur des stéréotypes.

Construire ainsi un groupe social comme *inférieur* (supérieur), comme ayant moins (plus) de valeur qu'un autre, c'est *nécessairement* inviter à traiter ce groupe dans son ensemble de manière moins (plus) favorable et c'est dès lors contribuer à justifier des comportements ou des attitudes discriminatoires, haineuses voire violentes à l'égard de ce groupe.

Nous considérons donc dans cette recherche comme étant problématique et comme relevant de cette catégorie intermédiaire qu'est la « zone grise » *tout discours construisant, explicitement ou implicitement, la représentation d'un groupe social donné comme ayant, en tant que tel, une valeur moindre, comme ne jouissant pas d'une égale dignité et ne méritant dès lors pas une considération égale*, et justifiant dès lors potentiellement des propos, des attitudes ou des actes discriminatoires haineux ou violents à l'égard de ce groupe, dans la mesure où ceci s'inscrit dans les critères de discrimination pour lesquels Unia est compétent.

Soulignons que notre définition des discours appartenant à cette « zone grise » ne suppose pas nécessairement qu'il y a, dans le chef de la personne qui produit un tel discours, une volonté consciente de produire une représentation d'un groupe social comme étant inférieur aux autres. C'est le fonctionnement du discours lui-même et sa



*signification* qui peut ou non véhiculer une telle représentation. Cependant, la signification d'un discours donné lui est toujours attribuée suite à un processus d'interprétation qui peut forcément différer d'une personne à l'autre. Tout discours peut présenter plusieurs significations ou des significations ambiguës. Mais certaines interprétations seront partagées par un plus grand nombre de personnes et considérées comme plus fondées que d'autres en fonction de l'analyse objective que l'on peut faire du discours, des formes linguistiques qui le composent et de leur organisation. On pourra par conséquent toujours se demander si un discours donné construit bel et bien la représentation d'un groupe social donné comme ayant une valeur moindre et *dans quelle mesure* il le fait. La réponse à cette question dépendra de *l'interprétation* que l'on fera de ce discours et qui restera *toujours en partie subjective*, même si elle *s'appuie sur des éléments objectifs*. C'est pourquoi les discours que nous avons identifiés comme relevant de la « zone grise » s'inscrivent nécessairement sur un *continuum* entre des discours qui seront probablement interprétés de façon presque unanime comme contribuant à la représentation dévalorisante d'un groupe social en tant que tel et des discours qui ne véhiculeront une telle représentation que de manière faible, ambiguë et plus discutable.

Parallèlement à cette étude, qui concerne les personnalités publiques belges francophones, une étude similaire a été menée sur l'espace public belge néerlandophone. [Le rapport néerlandophone](#) peut être consulté sur le site d'Unia<sup>3</sup>.

## **1.2. Le discours politique sur les réseaux sociaux**

### **1.2.1. Considérations générales**

Les réseaux sociaux sont des plateformes qui offrent un canal de communication. Comme d'autres canaux de communications (les médias dits traditionnels, les courriels, la lettre écrite, la conversation téléphonique...), les emplois varient largement selon que l'usage de cette plateforme est privé ou professionnel ainsi que selon les caractéristiques de l'utilisateur. Les personnalités politiques utilisant les réseaux sociaux en font en général un emploi clairement professionnel, ce qui se reflète à la fois dans les contenus (liés à leur activité politique et/ou à leur conviction politique) et dans le langage (peu d'erreurs de langue, des phrases complètes et grammaticalement correctes, registre plutôt soutenu ; v. Roginsky & De Cock 2015, Coesemans & De Cock 2017). Le style communicatif informel et l'emploi fréquent de points d'exclamation et de majuscules d'un Donald Trump par exemple (Kreis 2017) est donc une exception plutôt que la règle dans le discours politique sur Twitter.

L'emploi des réseaux sociaux par des personnalités politiques a suscité beaucoup d'intérêt dans le monde académique et journalistique. Certains académiques, politiques et membres de la société civile pensaient, voire espéraient, que l'essor des réseaux sociaux mènerait à une démocratisation ou en tout cas à des contacts plus directs et fréquents avec les citoyens (Graham et al. 2014, Hermans & Vergeer 2012, Lilleker & Malagón 2010), et permettrait dès lors de pallier un certain déficit démocratique. Cette perspective est d'ailleurs souvent également promue par les

---

<sup>3</sup> <https://www.unia.be/nl/publicaties-statistieken/publicaties/tussen-opinie-en-haat>

plateformes elles-mêmes. Or, des études montrent que cette présence des politiques et citoyens sur Twitter ne mène pas forcément à une rupture de la hiérarchie qui peut exister entre eux (D'heer & Verdegem 2014) à la fois en raison des publics et des discours produits.

En premier lieu, il convient de s'interroger sur les publics suivant les personnalités politiques sur les réseaux sociaux. Ainsi, une étude sur les publics présents sur Facebook et Twitter suivant les eurodéputés francophones belges montre qu'il s'agit surtout de militants de parti, de professionnels-journalistes et de citoyens engagés (manifestant explicitement un intérêt politique) (Roginsky & Huys 2015, Roginsky sous presse). Il convient donc de rester prudent par rapport à l'idée que tous les secteurs sociétaux suivraient les politiques sur les réseaux sociaux. Ceci explique aussi l'intérêt des messages sponsorisés sur Facebook, qui apparaissent non seulement chez ce public relativement restreint qui suit les politiques en ligne, mais également chez d'autres utilisateurs qui n'ont pas choisi de suivre une personnalité politique. Signalons que l'effet de ces messages sponsorisés n'est pas nécessairement positif pour les personnalités politiques en question, car leurs messages apparaissent ainsi aussi auprès de publics ne partageant pas leur point de vue, ce qui peut susciter de fortes réactions.

En deuxième lieu, le discours dominant des politiques est surtout celui de l'autopromotion monologique (Zurutuza-Muñoz & Lilleker 2018 pour un résumé des études à ce sujet, Roginsky & De Cock 2015, Di Fraia & Missaglia 2016). En effet, ce discours consiste essentiellement en un discours monologique, qui sert à diffuser des informations plutôt qu'à entrer en discussion ou à échanger des idées. En deuxième lieu, le contenu dominant est celui de l'autopromotion, à savoir la diffusion d'informations sur les activités et mérites de la personnalité ou de l'organisation qui diffuse le message. La question se pose de savoir quand on peut considérer qu'une interaction a lieu entre une personnalité politique et un citoyen. En effet, peu d'échanges longs ressemblant à une conversation ou discussion apparaissent sur les réseaux sociaux (De Cock & Roginsky 2015). D'une part, les réactions publiées par les utilisateurs se limitent souvent à une expression de soutien ou à une critique et contiennent rarement des questions (Zurutuza-Muñoz & Lilleker 2018 pour une analyse de données espagnoles) et, d'autre part, les politiques réagissent rarement aux commentaires publiés sur leur pages Facebook et Twitter (une observation semblable a été faite concernant un blog politique dans De Cock & González Arias 2018). Une étude sur des leaders politiques norvégiens observe certes davantage d'échanges mais signale toutefois que ceux-ci se limitent à un petit cercle de personnes soutenant déjà la personnalité en question (Larsson & Ihlen 2015). Néanmoins, on peut considérer que le retweet ou le partage d'un message sur Facebook, voire un *like*, constituent également une forme d'interaction, certes plus limitée qu'un échange prolongé d'idées (Roginsky & De Cock 2015) mais aussi beaucoup plus fréquente (Larsson 2015). Le soi-disant « clicktivism » évoque donc l'idée qu'un citoyen peut limiter son engagement ou son expression de soutien à un clic, action certes moins onéreuse que certains engagements hors ligne, par exemple un déplacement pour participer à une manifestation quelconque.

Certaines études se sont concentrées spécifiquement sur les discours stigmatisant et/ou incitant à la haine des politiques dans une perspective linguistique, p. ex.

Alcántara-Plá & Ruiz-Sánchez (2017) sur la représentation de musulmans sur internet en espagnol, y compris (mais non exclusivement) dans la production Twitter des cinq principaux partis politiques pendant neuf mois en 2015-2016 qui comprennent deux périodes électorales; Issel-Dombert et Wieders-Lohéac (2019) sur la représentation des migrants dans les partis d'extrême droite suisse et française; et De Smedt et al. (2018) sur l'automatisation de la détection de discours incitant à la haine avec un focus sur des termes lexicaux marqués en termes de registre et connotation. Plusieurs autres études sont en cours sans toutefois déjà avoir donné lieu à des publications.

### **1.2.2. Le contexte belge dans la période des élections de mai 2019**

Sans vouloir donner une vision exhaustive du contexte politique belge et des élections de 2019, ce qui dépasserait de loin les objectifs de cette étude, il convient d'esquisser brièvement quelques éléments clés du contexte dans lequel les données analysées dans cette étude ont été produites.

En premier lieu, s'annonçait une triple élection (niveaux régional, fédéral et européen) le 26 mai 2019. À cela s'ajoute que la période concernée par cette étude était précédée des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018. Ainsi, même si la première période de collecte de cette étude (voir 2. Méthodologie) était située en dehors de la campagne électorale officielle, elle se situait plus ou moins à mi-chemin entre les élections du 14 octobre 2018 et celles du 26 mai 2019. Le pays a donc à peine pu sortir de campagne entre ces deux élections.

S'il convient déjà de signaler cette proximité des élections, il faut y ajouter les discussions concernant le pacte dit de Marrakech (officiellement *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*). Celles-ci ont mené dans un premier temps à la démission des ministres de la N-VA du gouvernement, créant de fait un gouvernement minoritaire. Le 18 décembre 2018 le premier ministre Charles Michel présente la démission du gouvernement. En raison des fortes discussions au sujet du pacte de Marrakech et des conséquences politiques que celles-ci ont eues, le thème de la migration a occupé une position particulièrement importante dans le débat public.

## **2. Méthodologie**

Dans cette section, nous présentons les choix opérés pour la sélection des données, les procédures utilisées pour la collecte des celles-ci, ainsi que la manière dont les analyses ont été réalisées. Les critères pour la sélection et la collecte des données étaient équivalents pour les lots francophone et néerlandophone de la recherche mais ils ont été adaptés dans la pratique aux spécificités des deux arènes publiques ou des débats publics (v. détails ci-dessous). De même, les méthodes d'analyse sont les mêmes pour les deux lots, mais ont été ajustées pour chaque langue.

### **2.1. Sélection des données**

Afin d'étudier le phénomène qui nous concerne, à savoir les discours relevant de la zone grise définie ci-dessus dans les discours de personnalités publiques, le premier

pas est de délimiter un corpus de textes. Nous avons opté pour étudier deux périodes d'un mois, l'une avant le début officiel de la campagne électorale du 26 mai 2019 (du 26 janvier au 26 février 2019) et l'autre pendant la campagne électorale (du 26 avril au 26 mai 2019), afin de pouvoir vérifier un effet potentiel de la campagne électorale<sup>4</sup>. Durant ces deux périodes, nous avons collecté des données de trois types de médias : la presse quotidienne, Twitter et Facebook.

Les journaux ont été utilisés afin de trouver des discours potentiellement discriminatoires, mais aussi pour contextualiser le matériel obtenu via les réseaux sociaux. Nous avons sélectionné un journal de presse populaire et un journal de référence, respectivement *La Dernière Heure* et *Le Soir*. Ceux-ci ont été lus de façon complète chaque jour de la période de collecte.

Pour les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), nous avons opté pour une approche plus ciblée, vu qu'une collecte exhaustive est quasi impossible à analyser de façon détaillée et qu'une sélection aléatoire pourrait impliquer un effort considérable de filtrage pour trouver des données pertinentes. Pour les deux plateformes, ceci a impliqué la sélection d'un nombre d'acteurs (personnes ou partis politiques) dont les publications ont été récupérées. Dans la mesure du possible<sup>5</sup>, les comptes étudiés étaient les mêmes pour les deux plateformes.

Comme le voulait l'appel d'offres auquel cette recherche répond, nous avons sélectionné spécifiquement des personnalités *publiques*, vu que leur discours a un rayonnement plus large ainsi qu'un impact plus important que celui des personnes ordinaires. Ceci est dû à l'autorité morale de leurs discours et à leur position de modèle, qui leur confère une responsabilité éthique plus importante concernant leurs choix discursifs. Cette étude s'intéresse donc particulièrement aux discours de ces personnes influentes. Afin de ne pas limiter notre étude à une idéologie particulière ou à un type de discours particulier, des personnes représentant l'ensemble du spectre politique ont été sélectionnées pour chaque langue.

Pour les principaux partis politiques, nous avons sélectionné le compte officiel du parti, le compte du président et les comptes de deux membres importants actifs dans des domaines liés aux compétences d'Unia. Vu que les personnes en charge de ces comptes transmettent également souvent les messages d'autres personnalités politiques (du même parti ou non), ceci nous a donné accès aux messages d'autres acteurs politiques que ceux que nous avons sélectionnés. En outre, nous avons également identifié plusieurs influenceurs de l'opinion publique qui se prononcent régulièrement sur les sujets étudiés. Ceux-ci ont été sélectionnés en prenant en compte le fait qu'ils prenaient fréquemment position publiquement sur des questions liées à un des critères concernés par cette étude (quelle que soit leur position idéologique), leur présence dans les médias sociaux et les répercussions qu'ont leur propos aussi dans d'autres médias plus classiques.

---

<sup>4</sup> Suite à une différence considérable concernant la quantité de données collectées pour les deux langues pendant la première période, la collecte des données en français a été prolongée de deux semaines pour la première période (du 26 février au 15 mars) ainsi que pour la deuxième période (du 11 avril au 26 avril).

<sup>5</sup> Certaines personnalités ont un compte Twitter mais pas de page Facebook (publiquement accessible), ou vice versa.

Enfin, pour les deux périodes étudiées, des recherches ont été réalisées sur Twitter pour deux types de mots clés prédéfinis. D'une part, nous avons cherché des mots qui sont directement indicatifs des discours de la 'zone grise' (p. ex. 'soumission'). D'autre part, nous avons cherché à récupérer des tweets qui *dénoncent* des discours discriminatoires (p. ex. 'racisme', 'homophobie', 'islamophobie'). Si nous avons visé à construire un corpus représentatif de la totalité du paysage politique en ce qui concerne la sélection des comptes à suivre, une telle représentativité n'était évidemment pas possible pour ce qui concerne la collecte par mots clés. La liste de mots clés était donc ouverte et certains mots clés ont été ajoutés pendant la période de collecte de données, en prenant compte des événements médiatiques qui pouvaient apporter des exemples intéressants. Le but de ce corpus construit par le biais de mots clés était uniquement de compléter le corpus principal (liés aux comptes) avec des messages pertinents supplémentaires produits par des personnalités moins publiquement connues que nous ne pourrions quasi pas atteindre par le biais des comptes suivis.

La liste complète des comptes et mots clés est disponible en annexe (v. annexes 1 et 2).

## **2.2. Collecte et traitement des données**

Dans cette section, nous expliquons comment nous avons collecté les données au niveau pratique et comment nous avons traité les données afin de les préparer pour l'analyse approfondie. À ce stade, un premier filtrage a déjà été réalisé : dans la base de données, nous avons uniquement gardé les articles, publications et tweets concernant les thèmes liés aux trois principaux critères de discrimination sur lesquels porte la recherche (discrimination basée sur l'origine, sur la conviction religieuse et sur l'orientation sexuelle)<sup>6</sup>, qu'il s'agisse ou non de discours susceptibles d'appartenir à la zone grise (v. 2.3.1). Les différentes procédures de filtrage sont décrites ci-dessous, selon le type de plateforme étudié : journaux, messages postés sur Facebook et sur Twitter.

### **2.2.1. Journaux**

Les journaux *Le Soir* et *La Dernière Heure* ont été suivis chacun pendant la période du 26 janvier au 26 février 2019 et pendant la période du 26 avril au 26 mai 2019. Suite à ce suivi quotidien, nous avons sauvegardé tous les articles liés à un des sujets de la recherche. Une base de données a été créée avec une entrée par jour et par journal. Cette entrée contient l'information suivante :

- des éléments pertinents présentés sur la couverture,
- des articles spécifiques liés aux sujets de la recherche,
- des cas potentiels de discours de zone grise,
- des cas intéressants qui n'appartiennent pas à la zone grise (afin d'avoir une vision plus générale).

---

<sup>6</sup> Néanmoins, nous avons également gardé des exemples intéressants liés aux autres critères de discrimination.

### **2.2.2. Facebook**

Les publications des pages Facebook des personnalités publiques et partis politiques ont été collectées de façon automatisée. Dans les cas où la personnalité politique avait uniquement un profil public (plutôt qu'une *page* Facebook, ce qui constitue une autre modalité), il n'était pas possible de récupérer ses messages en utilisant un logiciel et il a fallu procéder de façon manuelle.

La collecte automatique des pages Facebook a été réalisée par le biais du software Facepager pour les deux périodes (du 25 janvier au 26 février 2019 ; du 26 avril au 26 mai 2019). Facepager collecte des messages, commentaires et réponses aux commentaires ; par contre, l'outil ne télécharge pas les messages retransmis (qui ont été publiés d'abord par un autre compte), donc ceux-ci ont été ajoutés manuellement à la base de données s'ils étaient en lien avec un des sujets de l'étude.

Comme expliqué ci-dessus, les messages des profils Facebook de certaines personnalités politiques ne pouvaient pas être téléchargés automatiquement mais ont dû être collectés manuellement. Vu la charge que ceci implique, il était impossible de sauvegarder tous ces messages et de produire un archivage complet des messages. Ceci implique que seule une sélection des messages *pertinents* a été collectée et ajoutée à la base de données. Quand les commentaires et/ou les réponses à ces commentaires étaient pertinents, ceux-ci ont également été inclus dans la base de données.

Plusieurs autres éléments ont été ajoutés manuellement à la base de données quand ils offraient du contexte nécessaire pour l'interprétation du message initial, par exemple des commentaires qui montrent comment le message a été reçu par les lecteurs, de l'information concernant l'événement ou le fait sur lequel porte le message, des réponses aux commentaires par le propriétaire du profil, etc.

### **2.2.3. Twitter**

La plateforme technologique Cental de l'UCLouvain a collecté les données Twitter de façon automatisée par le biais d'un logiciel produit par le Cental. Cette application emploie l'API (application programming interfaces) de Twitter afin de collecter les tweets des comptes des personnalités publiques sélectionnées. Par le biais d'un autre API de Twitter, des tweets contenant les mots clés et hashtags prédéfinis ont été téléchargés. Afin d'assurer que cette dernière collecte de tweets corresponde réellement à notre étude, les tweets ont été filtrés selon la langue et la localisation géographique fournie par les auteurs. Seuls les tweets en français publiés par des personnes déclarant vivre en Belgique ont été conservés.

Eu égard au fait que les données récupérées grâce aux hashtags ou mots clé contenaient une portion très importante de résultats redondants et/ou hors sujet, l'analyse détaillée s'est concentrée sur les données collectées au travers des comptes des personnalités publiques sélectionnées. Au final, la base de données brute des données francophones est donc composée des éléments suivants :

- Journaux : 310 articles
- Facebook : 3 157 messages (121 264 commentaires et réponses, analysées selon les modalités décrites ci-dessus)
- Twitter : 9 900 tweets (y compris les retweets)

### 2.3. Procédures analytiques

L'équipe a suivi une méthodologie comprenant deux étapes : une procédure de catégorisation et une procédure d'analyse discursive.

La recherche parallèle réalisée en néerlandais a respecté la même méthodologie.

#### 2.3.1. Catégorisation

La première étape de l'analyse consiste en un deuxième processus de filtrage : la lecture de la base de données brute (Twitter<sup>7</sup>, Facebook) et des sources (journaux) afin d'identifier les unités discursives appartenant potentiellement à la zone grise des discours discriminatoires. Tant pour Facebook que pour Twitter, les messages originaux ont été consultés pendant la lecture des données collectées de façon automatisée, afin d'avoir accès au contexte du message analysé et de mieux comprendre celui-ci. Chaque message considéré comme appartenant potentiellement à la zone grise a été sauvegardé dans une *base de données restreinte* (v. annexe 6) avec, le cas échéant, des métadonnées supplémentaires, comme par exemple la description de contenu audio-visuel ou la mention d'une source référencée via un hyperlien inclus par l'auteur du message original. Pour Twitter, des retweets intéressants ont également été sauvegardés<sup>8</sup>.

Pour cette étude, l'unité d'analyse est tout acte discursif présent dans une des sources : un tweet (ou un fil de tweets liés), un message Facebook (y compris un commentaire ou une réponse à un commentaire) ou des déclarations collectées dans un article de journal qui reprend le discours de personnalités publiques sélectionnées. Afin d'interpréter ces actes discursifs, nous nous sommes basés également sur de l'information contextuelle. Un tweet cité ou un article de journal auquel était renvoyé par le biais d'un lien, constituaient souvent des éléments cruciaux pour comprendre sur quoi portait le tweet ou message Facebook.

Cette étape analytique de base s'appelle la catégorisation : les données relevant potentiellement de la 'zone grise' ont été repérées et associées à une catégorie particulière dans la base de données avant de procéder à l'analyse détaillée. Afin

---

<sup>7</sup> Les données Twitter collectées par le biais des mots clés n'ont pas pu être lues et analysées dans leur totalité, vu qu'elles contenaient beaucoup trop de données qui ne sont pas pertinentes pour cette recherche (messages de personnalités qui ne sont pas publiques et/ou des messages qui ne sont pas en lien avec les critères de discrimination étudiés). Un sous-ensemble de ce corpus a donc été analysé de façon aléatoire en quête de messages pertinents, à l'exception de messages liés à l'orientation sexuelle et l'antisémitisme. Ces derniers ont été lus dans leur totalité en raison du fait que les données Facebook et les journaux ne fournissaient pas suffisamment d'exemples de ce type.

<sup>8</sup> Vu que la fin d'un retweet est parfois coupée par l'API, le retweet a été récupéré manuellement et ajouté de façon intégrale à la base de données s'il était considéré intéressant.

qu'une unité discursive soit classifiée comme relevant de la 'zone grise', nous avons appliqué les critères définis ci-dessus (v. 1.1) : une unité discursive qui est liée à une des trois critères de discrimination (origine, religion, orientation sexuelle) mais qui ne peut pas pour autant être considérée comme punissable ou illégale selon la législation belge (seuil supérieur) et qui n'est pas non plus une simple expression d'opinion sur certains pratiques, choix ou comportements d'un groupe particulier (seuil inférieur) mais qui est plutôt un jugement sur la valeur du groupe ou des individus.

Le travail de catégorisation est une méthode itérative : les données ont été lues à plusieurs reprises afin d'affiner la sélection. À cet effet, par souci d'exhaustivité et d'objectivité, nous n'avons pas uniquement marqué les unités discursives de la « zone grise » pendant la première classification, mais également celles qui semblent se trouver à la limite entre discours de haine et opinion. Ces cas moins clairs ont été discutés et analysés de façon approfondie par l'équipe et, si nécessaire, ont été réassignés à une autre catégorie. Deux de ces exemples sont également présentés dans l'analyse afin de montrer comment fonctionnent ces cas ambigus (v. 8e et 10e exemples de la section 3.1).

Afin de procéder à une catégorisation rigoureuse, les messages catégorisés comme tombant potentiellement dans la zone grise ont été analysés par chacun des membres de l'équipe de recherche, afin d'identifier ceux qui seraient au final considérés comme relevant du discours de haine.

De la base de données francophones brute (310 articles de journaux, 3 157 messages Facebook et 9 900 tweets), la première sélection a donné lieu à une base de données francophones restreinte qui contient 242 entrées, dont 31 ont été classées comme relevant de la zone grise (v. annexe 6).

### **2.3.2. Analyse discursive**

Une fois la sélection des unités discursives de la 'zone grise' approuvée par l'équipe, nous avons procédé à une deuxième analyse approfondie de chaque message ainsi catégorisé afin de déterminer quels aspects concrets du message lui conféraient un caractère discriminatoire. Il s'agissait d'une démarche inductive, dans la mesure où nous n'avons pas une liste prédéfinie d'éléments linguistiques que nous cherchions dans les messages mais nous prenions comme point de départ ce qui était effectivement observable dans chaque unité discursive. C'est une des raisons pour lesquelles une telle analyse ne peut pas être réalisée de façon automatisée.

L'analyse discursive a été réalisée à deux niveaux : au niveau des stratégies discursives mises en œuvre et au niveau des procédés linguistiques exploités. Les stratégies discursives concernant la manière dont le discours est construit de façon générale, son organisation, sa structure, la manière dont il parvient à transmettre du sens de manière efficace. Les procédés linguistiques correspondent à l'ensemble des manières de produire de la signification qui sont mobilisées dans le discours et qui produisent des effets de sens spécifiques.



### 3. Résultats

Nous commençons la présentation des résultats par une analyse détaillée de dix messages appartenant à la « zone grise ». Ces messages ont été sélectionnés dans le but de proposer un échantillon illustrant la diversité des discours observés dans notre corpus – au niveau de l'émetteur du message et de sa formation politique, de la forme du message, des stratégies discursives mobilisées, ou encore du critère de discrimination concerné – sans que leur fréquence relative dans le corpus soit un critère de sélection prioritaire.

Toutefois, cette première analyse nous permettra de pointer certaines caractéristiques récurrentes des discours relevant de la zone grise ou plus largement des messages qui composent notre premier corpus. Dans une seconde partie de notre analyse, nous reviendrons sur ces phénomènes récurrents pour en mettre en évidence le fonctionnement et les effets sur le plan de la signification des discours et de la représentation du monde qu'ils véhiculent (v. 1.1)

#### 3.1. Analyse détaillée de dix exemples

##### *1er exemple*

#Bruxelles - Pendant que les partis passent en boucle à la télé pour jouer les séducteurs, nous on passe depuis des mois notre temps en rue. Si vous doutez encore... moi je peux vous dire que c'est catastrophique:

- entre la vente de la drogue à chaque coin de rue, des rixes, des vols, la saleté, les quartiers où on nous chasse et on nous dit: ici c'est chez nous il n'y a plus de blancs, des quartiers où la loi est dictée par des extrémistes, les logements sociaux neufs où vous ne trouvez plus un nom Européen mais nombreuses affiches PS, des gens en quête de quelques centimes pour manger... et les pensionnés qui survivent en comptant par centimes quand ils font des courses ou encore des jeunes sans logement qui se trouvent sur des listes d'attente depuis 1 an pour un logement social.
- Entre-temps tu vois la classe moyenne s'enfuir et la paupérisation s'installer. Des gens abandonnés dans la misère. Le quart monde qui fait surface et quelques ignorants qui te vantent encore le multiculturalisme alors que certains quartiers sont devenus des vrais ghettos. EmirKirLand en est un excellent exemple.

La révolte grogne en silence.

Certaines journées sont lourdes en émotions. Mais c'est aussi cela faire campagne, prendre le temps d'écouter.

Alors le 26 mai il faut le changement. Ne votez plus pour ceux qui détruisent notre pays, mais avançons avec ceux qui se battent pour VOUS!

Yasmine Dehaene, Parti populaire (PP), Facebook, 01/05/2019

## Contexte

Dans ce message posté sur Facebook, Yasmine Dehaene dépeint un tableau « catastrophique » de Bruxelles. Elle évoque une série de problèmes qui justifient selon elle un « changement » et en appelle dès lors les destinataires du message à voter pour son parti. Comme nous allons le voir, les problèmes mis en exergue sont associés implicitement aux personnes d'origine étrangère qui apparaissent dès lors comme étant la cause de ces problèmes.

## Analyse

Le message commence par énumérer une liste de problèmes assez variés, liés à la criminalité (la drogue, les rixes, les vols), à l'incivilité (la saleté), à la pauvreté (« des gens en quête de quelques centimes pour manger »), liste au milieu de laquelle elle mentionne également des problèmes qui peuvent être tous peu ou prou rattachés à la présence de personnes d'origine étrangère : « ici c'est chez nous il n'y a plus de blancs, des quartiers où la loi est dictée par des extrémistes, les logements sociaux neufs où vous ne trouvez plus un nom Européen ».

Commençons par souligner deux éléments importants : Y. Dehaene ne dit pas explicitement que la présence de personnes d'origine étrangère pose un problème. En réalité, non seulement, elle ne *dit* même pas pourquoi les faits qu'elle énumère constituent un problème, *suggérant* ainsi que cela va de soi, mais elle ne dit pas explicitement que les *responsables* de ces problèmes sont les personnes d'origine étrangère.

En effet, si elle dénonce l'action « d'extrémistes »<sup>9</sup>, elle ne dit pas qui sont ces extrémistes qui dictent leur loi. Ce n'est que grâce au contexte général du discours anti-immigration du PP et dans le contexte spécifique du message qui parle de lieux où il n'y a « plus de blancs », plus de « noms européens » et où elle évoque le « multiculturalisme », que le destinataire est invité à comprendre que ces « extrémistes » sont des étrangers et probablement des « islamistes » vu qu'il s'agit là de la figure prototypique de « l'extrémisme » associé aux personnes étrangères dans les médias aujourd'hui. Y. Dehaene pourrait bien sûr nier le fait qu'elle a ainsi visé un groupe en particulier. Mais dans le contexte actuel, une personnalité politique sait, ou devrait savoir, que lorsqu'elle parle d'extrémistes en lien avec des personnes d'origine étrangère, on risque d'activer chez les destinataires une association avec les islamistes.

Par ailleurs, que reproche-t-elle en réalité à ces personnes « non blanches » et qui n'ont pas un « nom européen » ? Là encore, sa stigmatisation est subtile, car elle ne fait presque que constater qu'il y a une forme de ségrégation ethnique dans l'espace urbain, ce que l'on peut déplorer sans pour autant tenir les personnes d'origine étrangère pour responsables de cet état de fait qui est par ailleurs dénoncé par des formations politiques défendant une tout autre idéologie que celle du Parti populaire.

---

<sup>9</sup> Que des personnes extrémistes puissent dicter leur loi représente probablement un problème aux yeux du plus grand nombre et on comprend dès lors que Y. Dehaene ne doive pas ici expliquer pourquoi c'est problématique.

En soi, déplorer la quasi-homogénéité ethnique de certains quartiers ou dénoncer l'action d'extrémistes relèvent bien entendu de la simple opinion.

Son message ne se réduit pas pour autant à cela. Y. Dehaene ne fait pas qu'établir des constats et les critiquer, mais elle va construire une *opposition entre deux groupes* – celui des personnes non blanches et non européennes et celui dans lequel s'inclut Y. Dehaene – et suggérer que le premier groupe cherche à nuire aux intérêts du second et est responsable des problèmes évoqués. En effet, lorsqu'elle écrit « on nous chasse et on nous dit: ici c'est chez nous il n'y a plus de blancs », Y. Dehaene va au-delà du constat pour attribuer une agentivité\*<sup>10</sup> – un rôle d'agent, de moteur de l'action – au groupe auquel s'oppose le « nous ». Soulignons à nouveau que le groupe en question n'est pas défini de manière claire : le « on » n'est identifiable que parce qu'il s'oppose au « nous » qui est chassé et parce que ce « on » affirme que chez lui « il n'y a plus de blancs ». La même opposition est marquée, mais de manière plus implicite encore, dans la suite du message qui établit un contraste entre « les logements sociaux neufs où vous ne trouvez plus un nom européen » et « des jeunes sans logement qui se trouvent sur des listes d'attente depuis 1 an pour un logement social ». Sans affirmer explicitement que les personnes d'origine étrangère prennent les logements sociaux aux « jeunes » "de souche" qui resteraient eux sur liste d'attente, le co-texte de ce segment du texte (avec l'idée que les personnes non blanches sont « chassées ») et le savoir partagé invitent à produire l'inférence\* ou la déduction suivante : si certaines n'ont pas accès à des logements c'est parce que tous les nouveaux logements sont occupés par des personnes non européennes.

Le même rapport de causalité entre la présence ou l'action des personnes d'origine étrangère et les problèmes sociaux est une nouvelle fois établi plus loin dans le texte : « Le quart monde qui fait surface et quelques ignorants qui te vantent encore le multiculturalisme alors que certains quartiers sont devenus des vrais ghettos. EmirKirLand en est un excellent exemple. ». Dans ce fragment de discours, Y. Dehaene établit un contraste entre deux éléments : la paupérisation et le fait de vanter le multiculturalisme. Syntaxiquement, ces deux éléments sont seulement coordonnés par le « et », mais sur le plan sémantique, ils sont bien opposés dans la mesure où seuls « quelques ignorants » peuvent encore vanter le multiculturalisme *alors même* que la pauvreté augmente. Il semble donc qu'il faille être idiot pour vanter le multiculturalisme lorsque l'on constate l'augmentation de la pauvreté, ce qui suggère que ces deux phénomènes sont liés et que l'on ne saurait souhaiter le premier et déplorer le second sachant que ce dernier est la conséquence de ce multiculturalisme. On notera une nouvelle fois que Y. Dehaene évite soigneusement de formuler explicitement une critique à l'encontre des personnes d'origine étrangère et même d'évoquer les mesures que son parti défend en matière de limitation de l'immigration. À première vue, son discours ne s'attaque pas aux étrangers, mais bien au « multiculturalisme », aux « ghettos » et à la pauvreté<sup>11</sup>. Quelle que soit leur opinion

---

<sup>10</sup> Les termes suivis d'un astérisque correspondent à des concepts qui sont présentés de façon détaillée dans la section 3.2. et qui sont définis dans un glossaire disponible en annexe 5.

<sup>11</sup> De plus elle ne parle pas explicitement de l'immigration nord-africaine ou des personnes de culture musulmane, mais elle évoque « EmirKirLand » ce qui lui permet à la fois de renvoyer à l'image des communes du croissant pauvre de Bruxelles où se concentre la population d'origine nord-africaine et de culture musulmane et de critiquer un adversaire politique et son parti, déjà cité par ailleurs plus haut dans le message (« nombreuses affiches PS »).

sur l'immigration, beaucoup pourraient du coup la rejoindre pour déplorer la ségrégation urbaine et le niveau de pauvreté que connaissent certains quartiers de Bruxelles. Son message va bien sûr au-delà en présentant les personnes d'origine étrangère comme les causes des problèmes en question, mais il n'établit ce lien que de manière implicite.

Au final, les personnes non blanches ou non européennes sont représentées comme un *groupe* ayant pour caractéristique commune de profiter plus que d'autres des avantages sociaux et d'expulser les membres du groupe opposé dont fait partie l'auteure, celui des personnes blanches et européennes (« on nous chasse », « tu vois la classe moyenne s'enfuir »). En associant ainsi les personnes d'origine étrangère à une action négative violente envers les Belges "de souche", le discours de Y. Dehaene les présente non seulement comme inférieures, mais aussi comme potentiellement menaçantes ou dangereuses, ce qui est susceptible d'encourager, de promouvoir ou de justifier la haine, la violence ou la discrimination à l'égard de ces personnes. Ce discours fonctionne dès lors bien comme un discours de haine.

Terminons en relevant que le caractère conflictuel et potentiellement violent de cette opposition est renforcé par la fin du message. Celui-ci précise en effet qu'une « révolte » se prépare, qu'il est nécessaire de se « battre » et que cette bataille oppose bien un nous/vous « silencieux » mais emporté par de « lourdes émotions » et qui sera bientôt prêt à cette « révolte », à ce groupe qui le menace de « destruction » (et à ceux qui sont ses complices dans les autres formations politiques).

## **2e exemple**

"Sur notre territoire, vivraient près de 18 000 femmes excisées, et près de 9000 petites filles qui courent le risque de l'être un jour. C'est quatre fois plus qu'il y a dix ans."

Puisqu'on vous dit que l'immigration c'est de l'enrichissement culturel... < Smiley perplexe >

Compte officiel du Parti populaire, Facebook, 06/02/2019

### *Contexte*

Ce message posté sur la page Facebook officielle du Parti populaire cite et commente brièvement un article du site rtbf.be à propos de l'excision et intitulé « Mutilations génitales: les députés bruxellois veulent intensifier la prévention et le dépistage ».

L'extrait cité rapporte deux faits : d'une part, l'excision est une réalité qui concerne un certain nombre de femmes en Belgique, et d'autre part, ce nombre est en augmentation.

### *Analyse*

Le commentaire qui suit a quant à lui pour thème « l'immigration ». Sachant que, dans toute interaction verbale, le destinataire est invité à considérer que les propos de l'énonciateur sont pertinents\* par rapport au thème de l'échange, le lecteur du

message est ici invité à mettre en relation le thème de l'excision et l'immigration. Plus précisément, le commentaire suggère que l'extrait présente des faits qui permettent d'appuyer une affirmation à propos de l'immigration : vu ce que l'on apprend sur l'excision on ne peut que confirmer que l'immigration « c'est de l'enrichissement culturel », ou plutôt que c'est tout le contraire vu que tant le smiley que les points de suspension signalent que l'énoncé est ironique et que son auteur veut dire l'inverse de ce qu'il écrit.

L'emploi de la formule « puisqu'on vous dit » suggère que les faits rapportés constituent une énième preuve de l'affirmation, qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres, et qui justifie l'insistance de l'auteur à rappeler cette affirmation. L'emploi de « puisque » suppose en effet que l'affirmation constitue un argument déjà connu, déjà accepté, et qui permet d'aboutir à la conclusion. On pourrait ainsi paraphraser le message en disant : « puisqu'on ne cesse de vous dire que l'immigration c'est de l'enrichissement culturel et puisque cet article vous le montre à nouveau, vous devriez maintenant en être convaincus ».

Dans la mesure où l'énoncé est ironique, c'est évidemment la conclusion inverse qu'il faut titrer : on ne cesse de vous dire que l'immigration est de l'enrichissement culturel, mais cet article sur l'excision vous prouve bien que ce n'est absolument pas le cas. L'excision est donc présentée comme une pratique qui prouve que l'immigration n'est pas enrichissante voire pas souhaitable.

Le message est construit sur la figure du raisonnement par l'absurde (ou *reductio ad absurdum*) selon laquelle on tente de convaincre de la validité d'une idée en montrant que l'idée contraire est absurde. En l'espèce, le raisonnement suggère que dans la mesure où il est absurde de dire que l'excision et donc l'immigration qui en est la source sont des réalités enrichissantes, il est évident qu'il s'agit de réalités négatives.

Ce raisonnement n'est possible qu'à condition d'établir un lien étroit entre l'immigration et une pratique comme l'excision. Considérer l'excision comme une pratique critiquable constitue bien entendu une opinion. Le contenu discriminatoire de ce message est basé sur l'amalgame entre une pratique négative (l'excision) et l'immigration en tant que phénomène général : si la pratique de l'excision prouve ce qu'apporte ou non l'immigration à notre société, cela suppose que l'immigration et donc les immigrés, d'où qu'ils viennent, apportent *nécessairement* des pratiques comme l'excision et que ce type de pratique est révélateur ou représentatif de ce que l'immigration peut offrir à la société. Autrement dit, le raisonnement par l'absurde qui s'appuie au départ sur la critique d'une pratique – il est absurde de considérer l'excision comme de l'enrichissement culturel, donc ce n'est pas enrichissant – est transposé sur l'immigration en général à travers l'amalgame qui est posé de manière implicite entre l'excision et l'immigration, deux réalités présentées comme renvoyant nécessairement l'une à l'autre. Ainsi, une valeur négative est attribuée à l'immigration en général et aux immigrés dans leur ensemble.

Notons pour terminer que comme dans d'autres messages (v. 3e, 5e et 7e exemples), le discours discriminant est présenté ici comme un contre-discours minoritaire et qui vient révéler une vérité que d'autres discours, majoritaires, (« on vous dit ») ne veulent pas voir ou tentent de masquer.

### 3e exemple

**NOS PRIORITÉS : OUI À LA SOLIDARITÉ ET À LA GÉNÉROSITÉ, NON AUX ABUS ET À L'ASSISTANAT** Les chiffres sont sans appel et parlent d'eux-mêmes : le taux d'emploi des immigrés hors Union européenne n'atteint que 49,1%, soit 20% de moins que les natifs de Belgique. Plus interpellant encore, le taux d'emploi des femmes d'origine extra-européenne accuse un retard de 30 points sur les femmes belges (26% contre 57%). **AUCUN AUTRE PAYS EUROPÉEN NE COMPTE SI PEU D'IMMIGRÉS AU TRAVAIL.** Pire encore, 20,8 % des jeunes immigrés hors Union européenne de 15 à 24 ans ne travaillent pas et ne suivent aucune formation, soit un taux deux fois plus élevé que les natifs belges. La gauche nous surprendra toujours en faisant preuve d'une créativité à toute épreuve pour justifier ces chiffres - invoquant tantôt la discrimination sur le marché de l'emploi, tantôt le manque de formation - en vue de séduire un électorat communautaire à qui elle doit tant. En plus d'une immigration sélective et limitée en ce qui concerne le regroupement familial, nous souhaitons revoir le système d'allocations pour inciter au travail d'autant que de nombreux secteurs sont en pénurie d'emplois. Et celles et ceux qui oseraient nous opposer la véracité de notre constat peuvent consulter le rapport du très officiel Conseil supérieur de l'emploi : <http://www.emploi.belgique.be/defaultNews.aspx?id=47943>

Une fois encore, osons la vérité car ce n'est que la réalité ! #ListesDestexhe #AlainDestexhe #OsonsLaVerite #26Mai #Elections2019

[Message suivi d'un visuel de campagne présentant le texte suivant : « Oui à la solidarité. Non à l'assistanat. La vérité : le taux de chômage des immigrés nés en-dehors de l'Union européenne est de 17% contre 5,6% pour les personnes nées en Belgique de parents nés en Belgique. Notre proposition : Revoir le système d'allocations qui doit être plus généreux durant les six premiers mois mais avec une limitation dans le temps (sauf pour les plus de 50 ans qui ont cotisé) et refuser les allocations à ceux qui n'ont jamais cotisé »]

Compte officiel des Listes Destexhe, Facebook, 16/04/2019

#### Contexte

Cette publication Facebook présente un extrait du programme électoral des Listes Destexhe suivi par un visuel qui développe ce point du programme.

#### Analyse

Le texte du message est construit autour d'une opposition entre des valeurs qu'il faudrait promouvoir (solidarité, générosité) et des phénomènes qu'il faudrait rejeter (abus et assistanat). Il présente par ailleurs une série de chiffres relatifs à l'emploi des personnes d'origine étrangère en Belgique. Le message ne décrit jamais de manière explicite ce qui constitue un abus ou de l'assistanat ou ce que serait une politique solidaire et généreuse. C'est donc au lecteur de comprendre que les faits présentés illustrent une situation où règnent les abus et l'assistanat et que les propositions formulées correspondent à une politique solidaire et généreuse.

Les quatre informations chiffrées mentionnées dans ce message témoignent toutes d'une même réalité : les « immigrés hors Union européenne » sont moins nombreux à occuper un emploi que les « natifs belges ». Énoncer ce fait, établi par de multiples études dont l'une est référencée dans le message, n'est bien entendu en rien problématique et l'on peut avoir différentes interprétations quant aux causes de cette réalité et différentes opinions quant aux mesures politiques susceptibles de la transformer. En l'espèce, le message propose une interprétation particulière des causes du taux d'occupation moindre des personnes d'origine non européenne : en associant les chiffres sur le taux d'emploi plus faible des personnes d'origine non européenne à un discours sur les abus et l'assistanat, le message suggère que ce problème de taux d'emploi est une illustration de ces deux phénomènes. Cette interprétation est confirmée par les mesures préconisées pour résoudre le problème évoqué : il faut établir un système d'allocations qui « incite au travail » ce qui suppose que pour l'instant, le système assiste ces personnes qui en abusent, ce qui expliquerait donc leur faible taux d'emploi.

Une grande partie des formations politiques en Belgique et en Europe plus généralement défendent l'idée selon laquelle les personnes au chômage ne font pas assez d'effort pour chercher du travail et qu'il faut dès lors durcir les conditions du chômage pour les inciter à davantage se mobiliser pour trouver un emploi. Dans ce message cependant, les personnes « d'origine extra-européenne » sont présentées comme abusant plus que les autres des largesses de ce système d'allocations, comme si elles étaient encore moins que les autres prêtes à travailler et à chercher de l'emploi. Ce faisant, ce discours construit clairement une représentation négative de ce groupe et le présente comme ayant moins de valeur que les « natifs belges ».

Soulignons à nouveau que la construction négative du groupe stigmatisé n'est en rien ici explicite. Le message n'est pas ouvertement opposé à l'immigration, mais bien à l'assistanat et aux abus, et il se présente par ailleurs comme favorable à la solidarité et à la générosité – qui peuvent a priori concerner également les citoyens issus de l'immigration. Le texte ne dit pas que tous les immigrés extra européens sont des assistés, il ne dit pas que c'est *parce qu'ils* sont immigrés non européens qu'ils abusent du système, mais c'est la seule explication valable aux taux de chômage plus élevé de ces personnes que le message propose par inférence\*, non seulement parce que l'origine extra européenne des personnes est la seule caractéristique mentionnée à leur sujet, mais aussi parce qu'il rejette explicitement les explications alternatives proposées par « la gauche ». Alors que d'après le message, celle-ci présente les immigrés comme des victimes – de discriminations ou d'un manque de compétences – , il suggère au contraire, en rejetant de telles explications, qu'ils sont responsables de leurs problèmes et de ceux qu'ils causent plus généralement à la société.

À nouveau, le discours de haine est ici présenté comme un contre-discours face à une « pensée dominante »<sup>12</sup> mais fautive et fantaisiste (puisque'elle est fondée sur une « créativité à toute épreuve ») et uniquement motivée par des préoccupations électoralistes (« en vue de séduire un électorat communautaire à qui elle doit tant »). Au contraire de ce discours trompeur, le discours des Listes Destexhe est présenté

---

<sup>12</sup> Un des objectifs des *Listes Destexhe* est en effet de rompre « avec la pensée dominante de gauche » (<https://www.listesdestexhe.be/nos-10-priorites/>).

comme offrant enfin la « vérité »<sup>13</sup> en se contentant d'énoncer des faits objectifs, grâce à des chiffres qui sont « sans appel et parlent d'eux-mêmes » et en s'appuyant sur une source incontestable (« très officiel Conseil supérieur de l'emploi »), ce qui permet de mettre au défi « celles et ceux qui oseraient [leur] opposer la véracité de [leur] constat ». On notera au passage que, pour expliquer le taux d'emploi plus faible des personnes d'origine étrangère, le rapport cité invoque précisément des facteurs qui sont présentés comme non pertinents par le message<sup>14</sup>.

#### 4e exemple

Jets sur la police, défiance de l'école qui éduque leurs enfants. 12 (!) policiers enquêteurs et des médecins pour conclure qu'il n'y avait rien de sexuel, mais ces manifestants, la plupart d'origine étrangère, n'ont pas confiance dans nos institutions. Notre société se délite à grande vitesse. <https://t.co/eSuNQLM1n7>

Alain Destexhe, Listes Destexhe, Twitter, 01/05/2019

#### Contexte

Ce message d'Alain Destexhe commente brièvement une vidéo diffusée par VTM News, dont le lien est indiqué au début du message. Elle montre des personnes rassemblées devant une école et manifestant leur désaccord face à une décision de justice concernant des soupçons d'actes pédophiles dans cette école. Sur la vidéo, on voit notamment certains manifestants lancer des objets en direction des policiers qui barrent l'entrée de l'école et scander différents slogans.

#### Analyse

Dans son commentaire, A. Destexhe critique le comportement des manifestants, estimant que leurs actes violents et leur défiance vis-à-vis de l'école et de la justice sont injustifiés vu qu'une enquête menée avec des moyens importants – comme le souligne le point d'exclamation dans « 12 (!) policiers enquêteurs et des médecins » – a conclu qu'il n'y avait pas eu d'acte pédophile (« pour conclure qu'il n'y avait rien de sexuel »).

---

<sup>13</sup> « *Osons la vérité* » était par ailleurs le slogan des *Listes Destexhe* durant la campagne de mai 2019.

<sup>14</sup> « Sur la base de nos estimations, 23 % seulement de l'écart entre le taux d'emploi des natifs et des immigrés nés en dehors de l'UE peut s'expliquer par leurs caractéristiques personnelles (âge, genre, région d'habitation, niveau d'éducation). C'est le niveau d'éducation qui constitue le principal déterminant. La partie inexpliquée peut être due à des facteurs qui n'ont pas pu être inclus dans l'analyse, comme le statut matrimonial ou le nombre d'enfants qui influencent la décision de participer ou non au marché du travail, notamment chez les femmes. Le réseau social peut aussi jouer un rôle important. Les conséquences de discriminations ne peuvent pas être exclues non plus. » (voir <http://www.emploi.belgique.be/defaultNews.aspx?id=47943&fbclid=IwAR1K5XfclCXCi2bmz-PbdaByToZV-biVbixk-r0tVgC6-Nan7YOAp4U0pvw>).



Le fait qu'A. Destexhe considère que les manifestants n'auraient pas dû agir de la sorte dans ce contexte relève bien sûr de l'opinion. Le contenu discriminatoire du message se situe cependant dans la description qu'il propose des manifestants, en précisant en incise qu'ils sont « la plupart d'origine étrangère ». Le message ne dit pas explicitement ce que le destinataire doit faire de cette information ou comment il doit l'interpréter. Comme on l'a vu plus haut (v. 1er exemple), le destinataire est a priori invité à la traiter comme pertinente et à la mettre en relation avec le reste du discours. Pour traiter cette information comme pertinente\*, le lecteur doit donc *nécessairement* considérer que l'origine étrangère des manifestants a quelque chose à voir avec leur comportement, par exemple parce qu'elle permet de le comprendre (si cette information permet de saisir les motivations des manifestants p. ex.), ou le rend au contraire étonnant (si l'on s'attendrait justement à ce que de telles personnes ne commettent pas de tels actes). En l'espèce, la suite du message invite, par son emploi de la *déixis\**, à considérer que l'origine étrangère des manifestants *explique* (par inférence\*) qu'ils « n'ont pas confiance dans *nos* institutions » (nous soulignons) précisément parce qu'ils sont étrangers et que ce ne sont dès lors par *leurs* institutions (à l'inverse, ils font preuve de « défiance » envers l'école qui « éduque leurs enfants » et pas les *nôtres*). C'est donc *parce qu'elles* sont étrangères qu'elles manquent de confiance envers l'école et la justice, et en raison de cette « défiance » qu'elles ont ainsi manifesté et se sont opposées à la police. L'idée que la présence de ces personnes en Belgique constitue un problème et une menace est renforcée par la conclusion du message qui indique que « notre société se délite à grande vitesse ».

Les réactions à ce message sur Twitter témoignent assez clairement que les personnes qui lisent les publications d'A. Destexhe comprennent bien que son discours vise à mettre en évidence le lien entre le problème dénoncé dans le message et l'origine étrangère des personnes concernées. En effet, la plupart des réactions appuient l'idée que ces personnes constituent un groupe distinct du « nous » formé par les Belges qui ne sont pas des « étrangers » et/ou discutent de la manière de régler le problème que représente à leurs yeux la présence de personnes d'origine étrangère en Belgique.

Cher Monsieur, vous avez tout à fait raison, et cependant vous affirmez que toute remigration est impossible et même que le PP de [@modrikamen](#) est trop radical à votre goût. Mais alors que faire de ces étrangers qui nous crachent au visage? L'assimilation est une chimère.

03:05 - 1 mai 2019

.. »Notre société... » vous dites ? Heuu...là je ne m'y reconnait pas...sans vexer personne....

05:51 - 2 mai 2019

Vous êtes certains que Schaerbeek c'est en Belgique ? Je comprends mieux pourquoi on dit que la démographie explose à Bruxelles !

22:34 - 1 mai 2019

A. Destexhe présente donc ici des actes de manière négative et suggère que c'est parce qu'elles sont étrangères que des personnes ont commis de tels actes et contribuent au délitement de notre société. Il paraît dès lors logique d'en déduire que

les personnes étrangères, qui semblent *par nature* amenées à produire de tels actes, ont moins de valeur que les autres.

### 5e exemple

Agressions en série à l'espace Lemmens d'Anderlecht : <https://t.co/rqa88OTbi9> via [@sudpresseonline](#) "jeunes", "minoritaires", "infime", "tenues inadaptées"... il y a tellement de précautions qu'on n'y comprend plus rien. Et si le journaliste "osait la vérité" ?

Alain Destexhe, Listes Destexhe, Twitter, 18/04/2019

#### Contexte

Comme plusieurs exemples analysés plus haut (voir 2e et 4e exemples), ce message posté sur Twitter commente brièvement un événement relayé par la presse. Dans le cas présent, il s'agit d'agressions survenues à l'espace Lemmens, une salle de sport située à Anderlecht, et produites à l'encontre des éducateurs qui animent cet espace. L'information est relayée par le site du groupe Sudpresse avec le titre « Agressions en série à l'espace Lemmens d'Anderlecht » qui est automatiquement repris dans le tweet dès lors que l'article est partagé sur Twitter.

#### Analyse

Dans son tweet, Alain Destexhe se contente de citer entre guillemets quatre termes et expressions utilisés dans l'article pour critiquer ensuite le fait qu'elles ne permettraient pas de comprendre les faits évoqués. Ce choix de termes manquant de clarté serait lié à un souci de prendre des « précautions ». Il termine son message par une question rhétorique qui fait référence au slogan de son parti « osons la vérité ».

La signification de ce message est particulièrement implicite. Elle n'est sans doute accessible qu'à des destinataires qui savent comprendre l'intention d'A. Destexhe, même si celui-ci s'exprime de manière particulièrement laconique. Un lecteur qui ne connaîtrait pas le contexte de cette publication pourrait en effet se poser plusieurs questions : quelles sont les précautions que l'on prend et pourquoi ? à quoi ne comprend-on plus rien ? quelle est la vérité qu'il faudrait oser dire et qui serait tue par le journaliste ?

A. Destexhe ne donne aucune information permettant d'avoir une réponse explicite à ces questions et il revient donc au lecteur de reconstruire, en faisant des inférences\*, ce que le message signifie sans pour autant le formuler. Les deux exemples précédents permettent d'avoir une idée du contexte à la lumière duquel le lecteur de ce tweet est censé l'interpréter. De façon générale, dans le discours des Listes Destexhe, « oser la vérité » signifie oser parler de l'immigration et pointer les problèmes qu'elle pose sans tomber dans la « pensée dominante » de la « gauche » qui édulcore la « réalité » pour des motifs électoralistes (v. 3e exemple). Une des façons de dire la « vérité » consiste dans ce cadre à souligner l'origine étrangère (et plus

spécifiquement non européenne) de certaines personnes dont on critique les comportements (v. 4e exemple) ou qui posent certains problèmes (v. 3e exemple)<sup>15</sup>.

Ce contexte éclaire la signification du tweet analysé ici. La question rhétorique qui clôt le message suppose que le journaliste n'a pas osé dire la vérité et n'a donc pas osé évoquer une réalité relative à l'immigration, parce qu'il a pris trop de « précautions » pour ne pas risquer de sortir de la « pensée dominante ». Il a ainsi omis de dire explicitement que les auteurs des agressions étaient des personnes d'origine étrangère et s'est contenté de parler de « jeunes » et de « minoritaires » tout en euphémisant leurs actes (« infime », « tenues inadaptées »).

Lorsqu'il affirme que le journaliste a caché une « vérité », A. Destexhe suggère que ce journaliste a donc délibérément omis de mentionner une information cruciale, pertinente pour traiter cet événement et donner une information claire au lecteur, lui permettant de comprendre ce qui s'est passé. Le fait que les agresseurs soient des personnes issues de l'immigration constitue donc selon A. Destexhe une information centrale qui permet d'expliquer les événements et les comportements de ces personnes, comme c'était déjà le cas dans le 4e exemple. Les personnes issues de l'immigration sont donc à nouveau présentées comme un groupe social qui aurait en soi moins de valeur et constituerait une menace, puisque le fait d'être immigré semble être le facteur expliquant les comportements violents évoqués ici.

On remarquera que tout en critiquant le caractère obscur et évasif de l'article qu'il commente, ce tweet d'A. Destexhe est lui-même particulièrement allusif et implicite. Le paradoxe n'est qu'apparent puisque cette stratégie permet à A. Destexhe de signifier un message qui sera clairement reçu par les personnes auxquels il s'adresse – les sympathisants qui le suivent sur Twitter – tout en ne formulant explicitement rien qui puisse lui être reproché comme étant raciste ou discriminatoire ; ce qui fait d'ailleurs que le caractère de ce message est plus difficile à établir tant son sens est implicite. Les commentaires formulés en réaction à ce tweet témoignent d'ailleurs bien du fait que pour ses destinataires, il est clair qu'A. Destexhe déplorait que le journaliste n'ait pas mentionné l'appartenance des agresseurs à la « communauté maghrébine ».

Puisqu'il faut mettre les points sur les « i », je dirais que le racisme anti-occidental n'est pas combattu avec la même véhémence que de simples commentaires qui pourraient offusquer la communauté maghrébine. Deux poids, deux mesures.

07:57 - 18 avr. 2019

---

<sup>15</sup> On se souviendra également qu'en 2012, A. Destexhe avait suscité la polémique en postant un message sur Facebook où il utilisait le qualificatif « norvégiens » pour évoquer les auteurs d'actes de vandalisme survenus dans la commune de Saint-Gilles, soulignant ainsi, de façon ironique, l'origine nord-africaine de ces individus tout en suggérant déjà que formuler cette « vérité » n'était plus possible et obligerait à utiliser ce type d'antiphrase.

## 6e exemple

Modeste réflexion de ma part en réaction à l'incendie de Notre-Dame de Paris. "Cet incident a serré les cœurs au-delà des frontières françaises, car il a fait émerger un attachement oublié, enfoui dans le souterrain de nos âmes : l'attachement charnel à une civilisation partagée." "Bruxelles est le théâtre quotidien d'un des plus illustres saccages patrimoniaux. Le phénomène de "Bruxellisation" est enseigné jusque dans les universités américaines. Notre sublime Palais de Justice qui éclaire, comme un phare, les horizons de notre Capitale est enlaidi d'un manteau d'échafaudages depuis 1982. Notre école est en lambeaux, car nous avons négligé pendant tant d'années d'y transmettre les savoirs fondamentaux, indispensables à tout épanouissement. Nous savons que la violence islamiste s'est érigée sur le vide qu'a laissé notre négligence. Nous observons avec tristesse une sociologie bruxelloise lézardée entre communautés à cause de notre timidité et nos scrupules à partager notre langue, notre culture, la sagesse des enseignements de notre histoire troublée, et notre manière de vivre qui fait notre fierté." "Cet électrochoc est l'occasion de comprendre que l'heure n'est plus à l'échappatoire. Protégeons, aimons, et transmettons humblement notre patrimoine culturel pour que, dans un siècle, les frémissements collectifs que nous ressentons quand nos fondations s'ébranlent soient encore éprouvés.

[Message suivi d'un lien vers une tribune publiée sur le site levif.be et intitulée « Incendie à Notre-Dame : "Une invitation à sortir de notre torpeur" »]

Aymeric De Lamotte, Listes Destexhe, Facebook, 18/04/2019

### Contexte

Dans cette publication posée sur Facebook, Aymeric de Lamotte relaie quelques extraits d'une tribune qu'il a lui-même publiée dans l'hebdomadaire *Le Vif* à propos de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Les extraits repris ici prennent cet événement comme point de départ pour proposer une réflexion sur la question de la protection du « patrimoine » commun d'une société et sur les raisons de l'émotion qui survient lorsqu'un élément important de ce patrimoine est en danger. Comme on va le voir, la question de l'immigration y est en fait introduite de manière insidieuse en présentant l'immigration, ou plus largement la diversité culturelle, comme une menace potentielle pour la sauvegarde de « notre » patrimoine.

### Analyse

Pour bien comprendre le raisonnement d'A. de Lamotte, il faut commencer par insister sur le fait qu'il s'appuie sur une conception essentialiste de la communauté politique. Il s'adresse en effet à un groupe, dans lequel il s'inclut, qui est défini comme partageant une même « civilisation », une « langue », une « culture », une « histoire », et « une manière de vivre ». Le groupe auquel il s'adresse est donc un groupe culturellement et linguistiquement homogène, qui partage une origine commune. Ces caractéristiques ne constituent pas des accidents de l'histoire qui pourraient évoluer ou se transformer suite au métissage avec d'autres langues ou d'autres cultures, mais elles constituent

un patrimoine qu'il faut sauvegarder. En outre, si nous sommes attachés à cette langue et à cette culture, ce n'est pas par habitude ou parce qu'elles sont les nôtres aujourd'hui et maintenant, mais c'est parce qu'elles semblent indissociables de ce que nous sommes, parce qu'elles sont liées à l'essence même de notre identité : nous y sommes liés « dans le souterrain de nos âmes », par un « attachement charnel », qui implique que nous ressentons des « frémissements » quand ce patrimoine est mis à mal. Il serait dès lors inconcevable que l'on puisse imaginer que notre « culture » ou que notre « manière de vivre » puissent changer puisqu'en réalité, elles font partie intégrante de « nous », jusque dans notre chair.

Cette identité conçue comme un patrimoine est cependant menacée. A. de Lamotte utilise tout au long de son texte une métaphore conceptuelle\* qui envisage la collectivité comme un bâtiment dont l'intégrité ou l'identité seraient mises en péril et qui devrait être protégé et préservé de diverses agressions. Ce patrimoine comprend autant le patrimoine immobilier qui est « saccagé », une institution comme l'école qui est « en lambeaux », ou la société qui est « lézardée ». Il englobe ainsi patrimoine matériel, culture, valeurs dans un tout dont il s'agit de prendre soin pour éviter qu'il se détériore. Mais d'où vient ce qui menace ainsi ce patrimoine si important aux yeux de l'auteur et qui fait « s'ébranler » ses « fondations » ? Elle vient de *notre* négligence, de *notre* « timidité » et de *nos* « scrupules » à transmettre et partager le patrimoine en question, à le préserver tel quel. Autrement dit, nous n'aurions pas pris soin de garantir l'intégrité de ce patrimoine tant matériel que culturel et par conséquent nous aurions laissé prospérer à la place la « violence islamiste » et « les communautés » qui lézardent notre société.

À suivre la métaphore conceptuelle développée dans ce discours, notre devoir est de nous maintenir tels que nous sommes, de reproduire une collectivité à la fois homogène et immuable, comme on voudrait préserver un bâtiment des transformations que lui impose inévitablement le temps qui passe ou l'environnement extérieur. Si l'on ne préserve pas ce bâtiment qu'est la collectivité dans son *identité*, il est *altéré* – il devient autre chose que ce qu'il était – et cette transformation constitue *nécessairement* une détérioration, comme l'illustre le fait que cela conduise dans cet exemple à la violence (islamiste) ou à la fragmentation entre communautés distinctes. Par conséquent, ce message invite indirectement à rejeter toute présence d'éléments extérieurs à la collectivité, qui en menaceraient l'intégrité.

En ayant recours à la métaphore de la société comme bâtiment – métaphore disponible dans notre imaginaire et qui nous aide à appréhender de façon plus concrète une réalité abstraite comme la société – A. de Lamotte tente de donner une dimension physique ou matérielle à sa *représentation* de la collectivité, comme si elle correspondait à une réalité objective et non à une conception idéologique particulière de ce qui constitue une communauté politique et de ce qui permet à ses membres de « vivre ensemble » malgré la diversité relative mais inévitable de leurs intérêts et de leurs caractéristiques. Cela contribue à donner l'impression que cette collectivité homogène et stable existe bel et bien comme une *chose* dont il faudrait en effet protéger l'intégrité. En outre, cette métaphore lui permet d'évoquer de manière très indirecte la question de la possibilité pour des personnes étrangères d'intégrer une société comme la nôtre. Sans utiliser le terme « immigration » ou « immigrés », ce discours construit l'immigré ou l'étranger (« eux ») comme une menace pour le groupe

(« nous »), suivant en cela, mais de manière plus implicite, la logique analysée dans le 1er exemple. Enfin, notons que comme dans d'autres cas analysés ci-dessus, mais à nouveau de manière moins explicite, le discours suggère qu'il est nécessaire d'oser affirmer (« humblement » certes) sa volonté de défendre ainsi son identité et d'éviter les « échappatoires », suggérant ainsi que seule une forme de « timidité » ou des « scrupules » (et non une volonté de faire évoluer la société) pourraient nous amener à taire cette aspiration.

### **7e exemple**

#### *Version originale*

Une analyse pertinente de la Libre à propos de cette xieme agression de l'espace public par une religion misogyne en guerre contre l'occident.

#### *Version corrigée*

Une analyse pertinente dans la Libre à propos de cette xieme agression de l'espace public par la version misogyne d'une religion/politique en guerre contre l'occident. Au passage, merveilleuse liberté de parole bien souvent bâillonnée par un politiquement correcte... que nous regretterons un jour ! Merci à l'infatigable Nadia Geerts

[Message suivi d'un lien vers une tribune publiée sur le site lalibre.be et intitulée « Les Dessous du hijab de running »]

Benoît Hons, Partie socialiste, Facebook, 02/03/2019.

### **Contexte**

Dans cet exemple, nous analysons et nous comparons la version originale d'un message posté sur Facebook par Benoit Hons et la version corrigée du même message que celui-ci a publié en remplacement de la première moins d'une heure plus tard. Ce message renvoie vers une tribune, publiée sur le site de *La Libre* par Nadia Geerts, au sujet du « hijab de course » mis sur le marché en France par la chaîne de magasins de sport *Decathlon* et donne au passage son point de vue sur cet événement.

B. Hons publie régulièrement des messages dans lesquels il dénonce « l'envahissement de l'espace public par les signes religieux » et plus généralement les possibilités offertes aux musulmans que soient prises en compte leurs préférences religieuses dans la sphère publique, possibilités qu'il juge trop nombreuses et contraires au principe de laïcité. Bien qu'il soit parfois critiqué par certains pour son manque d'ouverture à la diversité religieuse et accusé d'islamophobie, B. Hons prend soin en général de ne pas critiquer ou stigmatiser l'islam en tant que croyance, ou les musulmans en tant que personnes, et il ne s'en prend qu'à des pratiques culturelles et religieuses qu'il juge problématiques, pour différentes raisons. De façon générale, ses prises de position relèvent en ce sens de l'opinion.

### **Analyse**

Il en va de même lorsque, dans la version originale du message analysé ici, B. Hons affirme que le « hijab de course » constitue une « agression de l'espace public ». Selon lui en effet, l'espace public ne devrait pas être un lieu d'expression du fait religieux et tout ce qui vient manifester une croyance publiquement vient rompre de façon intentionnelle (« agression ») avec ce qu'il considère comme une exigence du principe de laïcité. Cependant, lorsqu'il affirme que cette agression est due à « une religion misogyne en guerre contre l'occident » il établit un double amalgame entre l'islam en général et deux caractéristiques de certaines lectures de l'islam<sup>16</sup>. Ce faisant, il propose une représentation de l'islam comme une religion contraire aux valeurs démocratiques d'égalité, puisqu'elle est misogyne, et menaçante, puisqu'elle est en guerre contre l'Occident. Par conséquent, les individus qui adhèrent à cette religion, et qui sont forcément les agents\* violents qui sont « en guerre » ou qui « agressent », sont par définition eux aussi potentiellement opposés aux valeurs démocratiques et menaçants. Il y a donc bien là une forme de « discours de haine » au sens défini plus haut, stigmatisant les musulmans. On pourrait bien sûr arguer qu'en critiquant « la religion » il s'attaque à l'institution et non pas aux croyants, mais dans la mesure où il est question d'une pratique (le « hijab de course ») qui concerne bien les croyants eux-mêmes et non d'une initiative institutionnelle, l'amalgame entre la religion et l'ensemble des musulmans semble bien impliqué par le discours.

Le fait que B. Hons ait pris le soin de substituer une version modifiée à cette première version témoigne probablement du fait qu'il était conscient, a posteriori, d'avoir ainsi franchi une certaine ligne rouge. En remplaçant « une religion misogyne en guerre » par « la version misogyne d'une religion/politique en guerre », B. Hons évite l'amalgame et en revient à la critique d'une pratique sociale ou culturelle particulière – en l'espèce c'est une certaine interprétation de l'islam et de ses préceptes qui est ainsi critiquée. Cette modification ne rend pas le message exempt de propos que l'on pourrait qualifier « d'islamophobes ». En effet, la mise en vente du « hijab de course » par *Decathlon*, qui pourrait apparaître avant tout comme un moyen pour la chaîne de magasins d'attirer un nouveau public et d'ainsi augmenter ses bénéfices, est présentée comme une agression qui est commise par « une religion/politique en guerre contre l'occident ». Dans le même sens, la dénonciation d'une mode du « politiquement correct » qui « bâillonnerait » la « liberté de parole » (v. version modifiée) n'est pas sans rappeler la rhétorique de plusieurs messages analysés ci-dessus qui eux aussi considèrent que certains discours critiques à l'égard de l'islam ou de l'immigration ont été mis au ban en raison d'une trop grande frilosité à dire « la vérité » ou à affirmer « nos valeurs » (v. 5e et 6e exemples). Il n'en reste pas moins vrai que dans cette version corrigée, B. Hons s'efforce de limiter la portée de sa critique à une certaine version de l'islam ou à un certain islam politique et ne stigmatise plus la communauté musulmane dans son ensemble.

---

<sup>16</sup> Il s'agit bien d'un amalgame et non pas simplement d'un stéréotype: il n'est pas question ici en effet de produire une généralisation basée sur la croyance selon laquelle « tous les membres d'une catégorie donnée partagent les mêmes propriétés et sont donc interchangeables. » (Leyens *et al.* 1996 : 31), mais bien d'établir une analogie ou une équivalence entre deux réalités distinctes (l'islam en général d'une part et certains courants particuliers de l'islam d'autre part) qui sont présentées comme consubstantielles ou indissociables l'une de l'autre.

## 8e exemple

J'interpelle directement dans cette vidéo le socialiste Rudy Vervoort sur les problèmes de sécurité dans Bruxelles. Il y a quelques mois encore il déclarait: "Bruxelles n'a aucun problème de sécurité". La réalité est qu'on ne peut plus se promener partout dans Bruxelles de manière sereine. On le voit encore aujourd'hui, des journalistes ont été agressés à la Gare du Nord. Il faut que l'aveuglement socialiste cesse dans cette matière et dans beaucoup d'autres. Il faut changer de cap dans Bruxelles. Bonne vision de ma vidéo.

[Message suivi d'une vidéo dans laquelle s'exprime l'auteur du message et dont voici la transcription : « *[Première image : logo du MR sur fond bleu MR]* Monsieur Rudi Vervoort, vous avez déclaré il y a quelques mois que Bruxelles n'avait pas de problème de sécurité. Je ne suis pas d'accord avec vous ! Votre propre secrétaire d'Etat, Bianca Debaets déclare que des femmes et des homosexuels n'osent plus se promener partout dans Bruxelles *[image de l'article en question de Debaets (CD&V) : « Trop de quartiers de Bruxelles sont difficilement fréquentables par les femmes et les homosexuels »]*. Aujourd'hui, des Juifs n'osent plus porter la kippa dans tous les quartiers bruxellois *[Image d'un article RTBF Info (« Se balader à Bruxelles avec une kippa, l'impossible expérience ») parlant d'une expérience qu'ils n'ont pas pu mener car les personnes juives ont toutes refusé de porter la kippa dans les rues de Bruxelles (certains quartiers en particulier, non cités) car ils jugent cela trop dangereux - NB : l'article ne cible aucun groupe en particulier]*. C'est inacceptable ! Des citoyens et des commerçants dénoncent sans cesse l'insécurité qui monte dans Bruxelles. La sécurité est l'une des priorités majeures des bruxellois ! Il faut que l'aveuglement socialiste cesse en matière de sécurité et dans d'autres matières *[Il prononce cette dernière phrase devant une vitrine remplie d'affiches électorales PS]*. Je suis aujourd'hui à Saint-Josse, dans l'une des communes à majorité absolue (PS) de Bruxelles. Qu'est-ce que je vois ? Je vois des commerces vides *[Toujours la vitrine avec les affiches électorales]*, remplis d'affiches PS. Je vois un tissu économique complètement communautarisé *[image d'un balcon avec plein d'affiches électorales PS]*. Je vois des habitants dont le revenu est l'un des plus pauvres de l'ensemble de la Belgique. Les recettes socialistes ne fonctionnent plus : en matière de mobilité, d'enseignement, de pouvoir d'achat, d'économies. Il faut changer le centre de gravité. Je veux m'y atteler dans le prochain Parlement bruxellois. »]

Etienne Dujardin, Mouvement réformateur, Facebook, 05/05/2019

### Contexte

Dans cette publication, Etienne Dujardin partage une vidéo de campagne MR où il s'adresse directement au candidat socialiste Rudy Vervoort et revient sur sa déclaration selon laquelle Bruxelles ne connaîtrait pas de problèmes de sécurité.

### Analyse

Cet exemple illustre un cas de discours qui peut contribuer à stigmatiser les personnes issues de l'immigration, sans pour autant constituer un « discours de haine » et entrer dans la « zone grise » telle que nous l'avons définie.



Tant dans le message que dans le discours contenu dans la vidéo, Etienne Dujardin évoque des faits et des problèmes de sécurité à Bruxelles en mobilisant des exemples qui pourraient facilement activer, dans l’imaginaire collectif, la figure du jeune de quartier populaire issu de l’immigration nord-africaine ou du réfugié dans le rôle du délinquant, tant les problèmes cités sont souvent associés à cette population. E. Dujardin parle en effet d’une agression survenue à la Gare du Nord et qui a été commise par des migrants qui vivent dans certains espaces de la gare, il mentionne également les menaces dont sont victimes les femmes, les homosexuels et les juifs, soit trois catégories de personnes souvent présentées comme victimes du sexisme, de l’homophobie et de l’antisémitisme que l’on rencontre, notamment, chez les personnes de culture musulmane. En outre, le fait que les problèmes évoqués soient associés à une commune – Saint-Josse – connue pour son importante population issue de l’immigration et dirigée par une personne d’origine turque peut renforcer cette impression que les immigrés et les individus d’origine nord-africaine en général sont pointés du doigt.

Pour autant, rien dans le message analysé ne permet d’établir un tel lien, même de manière implicite. Les exemples choisis peuvent activer certaines représentations, étant donné le contexte général dans lequel le discours est reçu, mais ce n’est pas le discours lui-même qui construit de telles représentations. Certes, il ne prend pas non plus la peine de les remettre en question et de dénoncer les stéréotypes qui pourraient servir de toile de fond à l’interprétation du message par les destinataires, et ce faisant il ne s’efforce pas d’éviter d’alimenter, même involontairement, des discours de haine. Mais il n’en reste pas moins qu’il ne constitue pas en lui-même un tel type de discours.

De même, ce message a beau dénoncer un « tissu économique communautarisé », il n’impute pas la responsabilité de cette ségrégation urbaine aux immigrés eux-mêmes mais bien à la politique menée par le parti socialiste.

### **9e exemple**

[Extrait de l’article (v. version intégrale en annexe 3)]

#### **Monseigneur, cette réunion organisée à Rome par le pape, une bonne chose ?**

Oui. Je regrette cependant que l’intitulé ne se limite qu’aux mineurs. Il y a eu aussi des victimes parmi les adultes. Et dans tous les milieux : dans le monde médical, sportif, juridique. J’espère aussi que cette réunion débouchera sur des décisions concrètes et pas uniquement sur des actes de repentir généraux.

#### **Quel genre de décisions ?**

Par exemple, que l’on soit prudent dans le recrutement des prêtres. Il faut réfléchir à la question de l’homosexualité. 80% des cas d’abus sur des garçons adolescents, sont des faits de prêtres avec tendance homosexuelle. Lorsque l’on ordonne des prêtres, il faut donc être attentif à ce qu’ils aient vécu une sexualité cohérente. Si l’orientation homosexuelle a été longue et reste profondément ancrée chez le candidat prêtre, il ne faut peut-être pas l’ordonner.

### *Contexte*

Cet article de presse ne fait pas directement partie de notre corpus. Il a été intégré au corpus car il était mentionné dans un message Facebook qui renvoyait vers cet article via un lien et qui faisait quant à lui partie des messages recueillis grâce aux mots clés. Nous l'avons sélectionné car il s'agit du seul cas de message relevant du discours de haine et concernant le critère de l'orientation sexuelle.

Il s'agit d'une interview d'André-Joseph Léonard, archevêque émérite de l'Église catholique de Belgique, publiée dans les journaux du groupe Sudpresse. Les premières questions du journaliste portent sur les abus sexuels commis par des prêtres et sur les mesures que doit prendre l'Église catholique pour affronter ce problème.

### *Analyse*

L'ancien primat de Belgique répond en affirmant qu'il faut être prudent dans le recrutement des prêtres et plus précisément qu'il faut être attentif en particulier aux personnes « avec tendance homosexuelle ». En effet, invoquant le constat selon lequel « 80% des cas d'abus sur des garçons adolescents, sont des faits de prêtres avec tendance homosexuelle », A.-J. Léonard en déduit que les homosexuels sont plus susceptibles que les hétérosexuels de commettre des abus et il considère qu'il faut « donc être très attentif » à ce que les futurs prêtres « aient vécu une sexualité cohérente » qui ne risque pas de favoriser les abus sexuels – c'est-à-dire, selon son raisonnement, une sexualité hétérosexuelle – et préconise donc d'être particulièrement prudent lorsqu'il est question d'ordonner des prêtres chez qui « l'orientation homosexuelle a été longue et reste profondément ancrée ».

Ce discours est clairement discriminatoire à l'égard des homosexuels. En effet, A.-J. Léonard représente les homosexuels comme un groupe particulièrement susceptible de commettre des abus sexuels et ce faisant il véhicule une image particulièrement négative et stigmatisante de ce groupe social. Soulignons qu'il ne se contente pas de donner son opinion sur l'homosexualité. Lorsqu'il oppose « sexualité cohérente » et homosexualité, il porte clairement un jugement sur l'homosexualité en tant que pratique, ce qui relève bien de son opinion. En revanche, quelle que soit son opinion à propos des homosexuels, rien ne l'autorise à considérer que c'est l'homosexualité de certains prêtres qui est la *cause* de leur propension à commettre des abus sexuels, quelle que soit par ailleurs les corrélations statistiques qu'il invoque. Ce faisant, il sort du registre de la simple opinion pour produire la représentation des homosexuels comme un groupe dangereux non pas en raison de ses pratiques mais en raison d'une déviance qui serait inscrite dans leur nature même et qui les affecterait en tant que groupe dans son ensemble.

On peut remarquer que comme d'autres messages analysés plus haut, ce discours s'appuie sur un fait ou un événement négatif, un problème observé dans un groupe donné, pour ensuite élaborer une interprétation causale qui conduit à présenter ce

groupe comme responsable du problème en question, en raison de certaines de ses caractéristiques propres et intrinsèques et non en raison de comportements particuliers qui se rencontreraient notamment chez les membres de ce groupe (v. exemples 1 à 5). Ce faisant, le groupe dans son ensemble apparaît comme enclin à créer le type de problème mentionné, par sa nature même, et se voit donc associé une valeur négative.

### **10e exemple**

Je ne suis pas un parent 1 ou 2. Je suis une maman. J'ai porté 3 enfants. Mes enfants tout comme moi ont une identité et sont, comme la nature l'a prévu, le fruit d'un homme et d'une femme.

L'enfant se construit autour de ce qu'il est. Dans un monde difficile et en pleine mutation, c'est une erreur de les éloigner de cette construction primordiale.

Après, la vie lui apportera peut-être un autre papa ou une autre maman non biologique et cela sera également un élément de son identité.

Toute personne a besoin de se construire sur une réalité qui est la sienne.

Sans identité on ne se construit pas.

Yasmine Dehaene, Facebook, 28/02/2019

### **Contexte**

Comme le précédent exemple, notre 10e exemple concerne également un message opérant potentiellement une discrimination sur base du critère de l'orientation sexuelle. Toutefois, dans ce cas-ci, le message ne relève pas du « discours de haine » et n'est pas clairement discriminatoire.

Le message, posté sur Facebook par Yasmine Dehaene, s'inscrit dans le débat public suscité par la décision de modifier les formulaires d'inscription dans certains établissements scolaires (d'abord en France, après aussi en Belgique, notamment, à Woluwe-Saint-Pierre) afin d'introduire les rubriques « Parent 1 » et « Parent 2 » au lieu de « Mère » et « Père », dans le souci de donner une place égale à tous les types de familles.

### **Analyse**

Y. Dehaene se positionne contre cette modification en invoquant tout d'abord son expérience propre avant de mobiliser certaines idées plus générales qui justifient selon elle la nécessité pour l'enfant de pouvoir identifier son « papa » et sa « maman ». Le discours contient certes une affirmation qui témoigne de la supériorité, aux yeux de l'auteure, de l'hétérosexualité sur l'homosexualité. En effet, lorsqu'elle affirme que ses enfants « sont le fruit d'un homme et d'une femme » en précisant « comme la nature l'a prévu », Y. Dehaene suggère que l'hétérosexualité est plus conforme à « la nature » des choses ce que le destinataire du message est invité à interpréter comme un signe de supériorité – on ne voit pas en effet quelle serait sinon la pertinence d'une telle précision. Cependant, considérer l'hétérosexualité comme une façon de vivre sa

sexualité ayant plus de valeur car elle est plus naturelle relève bien de l'opinion. Dans le reste du message, Y. Dehaene adopte bien un point de vue normatif et érige clairement sa propre expérience et sa propre préférence hétérosexuelle en modèle : elle a « porté » elle-même ses trois enfants, elle estime que ne pas identifier clairement le père et la mère est une « erreur » qui empêcherait l'enfant de se « construire » et d'avoir une identité. Ceci étant, tout en contribuant potentiellement à susciter des commentaires homophobes, ce discours reste dans le domaine de l'opinion, associée à une vision du monde particulière, et se contente de défendre une conception de ce qui est préférable, sans stigmatiser, au sens strict, les homosexuels en tant que groupe en leur attribuant des caractéristiques négatives.

### **3.2. Stratégies discursives récurrentes dans le corpus étudié**

Dans cette seconde partie de notre analyse, nous mettons en exergue et nous décrivons certaines caractéristiques récurrentes des messages analysés plus haut et plus généralement des discours qui composent notre premier corpus et qui ont été catégorisés comme relevant potentiellement du discours de haine. Nous nous efforçons de montrer de quelle manière les stratégies discursives que nous avons repérées contribuent à l'efficacité des discours analysés, par exemple en les rendant plus convaincants, ou plus subtils et moins facilement condamnables.

#### **(1) Construire une opposition entre groupes**

Dans de nombreux exemples de notre corpus, le discours construit une opposition claire entre deux groupes : l'un auquel appartient l'auteur du message, l'endogroupe, et un autre qui lui est étranger, l'exogroupe.

L'opposition entre ces deux groupes se base sur un seul critère qui est le plus souvent binaire et exclusif : le groupe X s'oppose au groupe non X (ex. natif vs non natif ; hétérosexuel vs homosexuel). Ce seul trait définitoire suffit pour établir une frontière nette entre ces deux groupes qui sont présentés comme clairement distincts et homogènes : les différences qui peuvent exister au sein de chaque groupe ou les éléments qui pourraient être partagés par les membres des deux groupes ne sont pas mentionnés. Les personnes « d'origine étrangère » ou « non européenne » sont ainsi construites comme interchangeableables, comme si elles possédaient toutes des caractéristiques qui les rendaient à la fois similaires entre elles, et très différentes des individus formant le groupe auquel s'identifie l'auteur du discours. En outre, ces caractéristiques communes qui les différencient du groupe auquel l'auteur du message appartient, semblent expliquer les comportements qui sont spécifiques à cet exogroupe et qui semblent totalement étrangers à l'endogroupe du locuteur (v. (2) ci-dessous).

Ce double mouvement d'unification (interne) et de différenciation (externe) est le propre de tout processus de "catégorisation sociale" qui conduit à l'identification de groupes sociaux distincts. Si tout mécanisme de constitution d'un "nous" passe donc nécessairement par la définition d'un "eux" et par un processus de division, toujours marqué par une tendance à la simplification et par la production de stéréotypes, la

construction de cette division peut prendre des formes radicales ou plus nuancées, reconnaissant la complexité, la fluidité et la porosité des frontières ou au contraire les présentant comme étanches, figées et indépassables (Leyens *et al.* 1996 : 86). À cet égard, ce qui caractérise les discours de notre corpus, c'est bien la construction d'une opposition systématique et totalement exclusive entre l'endogroupe du locuteur et l'exogroupe.

Cette opposition est d'autant plus indiscutable et figée lorsque ces groupes sont envisagés dans une perspective essentialiste, comme si les membres de ces groupes partageaient une identité ou une *essence* commune, immuable et intrinsèque. C'est ce que l'on observe p. ex. dans le 6e exemple analysé ci-dessus, où les membres de l'endogroupe du locuteur sont présentés comme étant liés par le partage d'une identité commune ancestrale, unique, inscrite dans leur chair, et qui prend une existence objective à la travers l'analogie avec un bâtiment. On retrouve la même logique dans un autre message, retwitté par E. Dujardin, qui cite une phrase d'Henri Guaino : « La grande faiblesse de l'Occident n'est pas dans le nombre ni dans la taille », mais dans le « reniement de soi » (v. annexe 4, 11e exemple). Cette citation, qu'E. Dujardin s'approprie, suppose elle aussi que « l'Occident » et donc les « Occidentaux » ont une identité propre, intrinsèque, permanente, qu'ils tendent à « renier ».

## (2) Construire une représentation négative de l'exogroupe

Une seconde tendance récurrente dans le corpus consiste à associer l'exogroupe à des caractéristiques exclusivement négatives – le plus souvent de façon indirecte – alors que l'endogroupe lui est systématiquement associé à des qualités positives, à la norme (v. notamment 6e, 9e et 10e exemples). Comme on l'a vu dans plusieurs exemples analysés ci-dessus, le discours va se contenter de suggérer qu'il existe un lien entre certains comportements négatifs et certaines propriétés de l'exogroupe, comme si ce dernier était par nature enclin à adopter ce type de comportement.

Comme dans plusieurs messages décrits plus haut (v. exemples 1 à 5), l'existence des comportements associés à l'exogroupe est établie à partir d'une observation, d'un événement rapporté par la presse ou de données statistiques communiquées par des rapports officiels. L'existence de ces faits semble donc avérée, objective et incontestable. Ils sont ensuite présentés implicitement comme représentatifs de l'exogroupe, sur base d'un mécanisme de généralisation et de stéréotypes, mais plus encore comme liés intrinsèquement aux caractéristiques du groupe en question, comme si ce type de comportement et ce groupe allaient de pair, de manière indissociable.

Cette association n'est jamais affirmée telle quelle, mais elle est *impliquée* dans le discours. Comme l'a montré Grice (1975/2006), pour être efficace, la communication suppose que les interlocuteurs respectent un principe de coopération, et notamment que le destinataire d'un message s'efforce de comprendre l'intention du locuteur et de donner du sens à son discours. Ainsi, lorsque le sens est implicite, ou lorsque la pertinence d'une information donnée n'est pas évidente, le destinataire s'arrangera spontanément pour reconstruire le sens du message ou pour comprendre la raison

d'être d'une information donnée, en effectuant des « inférences » (ou « implicatures ») à partir de tous les indices discursifs et contextuels dont il dispose.

Dans le cas de notre corpus, le destinataire du message est invité à *inférer* que l'identité de l'exogroupe, qui est mise en évidence dans le discours, est un élément crucial et suffisant pour expliquer les actes des individus qui en font partie. On présente certains comportements comme intrinsèquement reliés à l'identité de l'exogroupe, comme s'ils constituaient un trait comportemental *structurel* du groupe en question, qui serait présent indépendamment des trajectoires, des conditions d'existence, de la situation sociale ou du statut des individus qui font partie de l'exogroupe. Autrement dit, le destinataire lui-même est invité à établir un amalgame entre le groupe et les comportements négatifs auxquels il est associé par le discours.

Produire du sens de manière implicite en s'appuyant sur la collaboration du destinataire est une stratégie discursive que nous utilisons quotidiennement pour ne pas devoir tout expliciter. Nous transgressons ainsi certaines règles ou « maximes » de la conversation qui veulent que nous nous efforcions d'être clairs et explicites (Grice (1975/2006)), mais nous le faisons par souci d'économie et parce que nous pouvons compter sur la coopération de l'interlocuteur. Mais cette stratégie est également efficace pour *signifier* sans *dire* ou sans *énoncer* et ainsi renvoyer d'une certaine manière la responsabilité de l'interprétation au destinataire, tout en créant une forme de connivence avec lui dès lors qu'il est capable de nous comprendre à demi-mot parce qu'il partage avec nous certaines représentations qui lui permette de faire les inférences attendues. Le locuteur peut ainsi faire passer un message, mais sans qu'on puisse contester ou critiquer ce message de manière aisée, puisque celui-ci reste vague et implicite (v. Obeng 1997).

Ce type d'implicature est clair dans les exemples 1 à 4 analysés ci-dessus, mais il est aussi présent dans bien d'autres exemples de notre corpus. Dans un message posté par A. Destexhe sur Facebook (v. annexe 4, 12e exemple), une image oppose trois femmes en burkini à gauche et, à droite, les trois femmes mêmes en bikini. L'image est accompagnée d'un texte : « Quelle société voulez-vous ? Dimanche, votez pour l'intégration et contre le communautarisme avec Anna Vera Deda, Victoria de Vigneral et Nanou Valanne ». Il n'y a pas de critique négative explicite du burkini, ni de l'islam ou du manque d'intégration des musulmans en Belgique. Cependant, pour faire sens du message, le destinataire doit lui-même inférer le lien entre l'image et le texte et le sens de la juxtaposition des deux images. Sachant que l'image de gauche montre trois femmes en burkini sombres, distantes et sérieuses voire fâchées, et que dans celle de droite les femmes sont enjouées, souriantes et colorées, il n'est pas difficile de savoir ce qui est négatif et ce qui est positif et dès lors de savoir que l'image de gauche représente le « communautarisme » et celle de droite, « l'intégration ».

De la même manière, dans un autre message de la page Facebook officielle des Listes Destexhe (v. annexe 4, 13e exemple), on trouve l'extrait suivant d'une interview d'A. Destexhe :

« Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de surfer sur la peur de l'immigration qui subsiste dans la société? Mais Monsieur, j'ai peur! J'ai peur pour mes enfants. Avec les gens qui me rejoignent, nous avons peur. J'ai été

sur le marché de Molenbeek, 80% des femmes sont voilées. Il y a 25 ans il n'y avait pas 10% de femmes voilées. Je ne surfe pas sur les peurs, je pose des problèmes, souvent très longtemps avant les autres. »

À nouveau, le discours ne dit pas explicitement quel est le lien entre la présence de femmes voilées et le fait d'avoir peur. Le destinataire doit lui-même reconstruire ce lien – qui en tant que tel n'a rien d'évident – pour comprendre ce qui rend ces femmes voilées si menaçantes. C'est bien entendu le contexte général et les autres indices présents dans le message – p. ex. « il y a dix ans, on a dit qu'il y avait une menace terroriste en Belgique. Il y a eu des attentats. Oui, il y a un problème d'islamisme. » – qui vont permettre au destinataire du message de comprendre que les femmes voilées témoignent de la présence des musulmans et que les musulmans eux-mêmes impliquent la présence d'islamistes et de terroristes.

La représentation négative de l'exogroupe s'opère ainsi par son association avec des comportements négatifs qui sont souvent des faits de violence (v. 1er, 2e et 4e exemples) ou le refus de participer à la vie en société via le travail notamment (v. 3e exemple). On peut souligner à cet égard que l'agentivité de l'exogroupe est construite de manière essentiellement négative. L'agentivité concerne la manière dont s'exprime, au niveau sémantico-syntaxique, le caractère intentionnel et conscient des actions rapportées dans le discours. Dans notre corpus, le choix des constructions et des verbes associés à l'exogroupe conduit régulièrement à le présenter comme agent actif d'une action considérée comme négative (p. ex. *agresser*, *chasser*), tandis qu'on ne lui attribue que rarement des actions positives qui marqueraient une contribution à la société (p. ex. *travailler*, *éduquer*). L'expression de l'agentivité permet ici de véhiculer une image de responsabilité et d'intentionnalité des actions associées à l'exogroupe<sup>17</sup>. Le *topos* de la menace que constitueraient les migrants pour l'identité, qui doit alors être défendue, a également été relevé par une étude d'Issel-Dombert et Wieders-Lohéac (2019) sur les partis d'extrême droite suisse et français.

Le caractère menaçant de l'exogroupe est cependant également présenté de manière plus générale et abstraite, comme s'il était lié à sa présence même, indépendamment de ses actions spécifiques. Ainsi, dans le 6e exemple, l'exogroupe semble menaçant car il est susceptible d'altérer, de transformer l'endogroupe, de modifier ce qui fait sa valeur, par le fait même d'être différent. Dans les messages d'Alain Destexhe ou de son parti, c'est régulièrement la « société » dans son ensemble qui est menacée par l'exogroupe comme si ce qu'il est, au-delà de ses actions et de leurs conséquences concrètes, pouvait menacer l'existence même de la collectivité : « je ne généralise jamais, mais quand je vois que 30% de la population bruxelloise est musulmane, je me dis que si on ne réussit pas l'intégration autour des valeurs, la société va exploser » (v. annexe 4, 13e exemple).

Dans ce cadre, la seule manière pour que l'exogroupe n'apparaisse plus comme menaçant est qu'il perde sa différence et se fonde dans l'endogroupe, qu'il adopte exclusivement les « valeurs », la « langue », « l'histoire » qui sont censées être

---

<sup>17</sup> Pour d'autres études concernant l'agentivité dans des discours spécifiques, voir Pizarro Pedraza & De Cock 2018 concernant l'avortement, Avila & Gras 2014 concernant la prévention VIH, De Cock & Michaud Maturana 2014 & 2018 concernant la représentation des victimes et responsables dans des rapports concernant les droits humains.

propres à l'endogroupe et caractériser l'ensemble de ses membres. C'est pourquoi on retrouve très souvent dans notre corpus une critique du « communautarisme »<sup>18</sup>, entendu comme le maintien de communautés distinctes par opposition à l'idéal d'une société qui serait redevenue homogène.

### (3) Nommer ou ne pas nommer l'autre menaçant

Il est intéressant de revenir sur la manière dont est formulée l'opposition construite entre endogroupe et exogroupe : comment est exprimée la différence qui permet d'établir une frontière nette entre ces deux groupes ?

La stratégie la plus récurrente consiste à nouveau à utiliser des moyens linguistiques qui renvoient de manière *indirecte* au groupe en question. C'est le cas notamment lorsqu'il est défini par la négative, en opposition à l'endogroupe, comme lorsqu'on dit « les logements sociaux neufs où vous ne trouvez plus un nom Européen » ou « : ici c'est chez nous il n'y a plus de blancs » (v. 1er exemple, nous soulignons) ou lorsqu'on parle d'individus d'origine « non européenne » (v. 3e exemple). De façon plus générale, une manière fréquente de désigner de manière indirecte consiste à utiliser des catégories très larges pour en réalité désigner un groupe en particulier : lorsque certaines personnalités parlent « des quartiers où la loi est dictée par des extrémistes » (v. 1er exemple, nous soulignons) ou de personnes d'origine « étrangère » (v. 4e exemple), comme d'ailleurs dans le cas des « non européens » ou des « non blancs », le destinataire est invité à comprendre, à nouveau grâce au contexte, qu'il ne s'agit, ni de suprémacistes blancs (qui sont pourtant eux aussi des extrémistes), ni de personnes d'origine chinoise ou canadienne par exemple. Ce faisant, ces appellations procèdent par une sorte d'euphémisme qui permet de renvoyer à un groupe sans le nommer et sans pouvoir être accusé de le stigmatiser.

Les discours analysés présentent parfois, mais plus rarement, des dénominations plus directes comme lorsqu'on évoque « l'immigration » ou « l'islamisme ». Mais là encore, la dénomination est partiellement indirecte puisqu'on préfère évoquer et critiquer un phénomène ou une idéologie qui renvoient à des individus plutôt que de désigner de manière directe ces individus eux-mêmes.

Toutes ces désignations renvoient à un processus « d'étiquetage » (*labelling*) (Bucholtz & Hall 2005) qui permet que dans un contexte donné, un terme renvoie à un groupe donné parce qu'il constitue un mot fréquemment utilisé lorsqu'on évoque ce groupe, même si au départ sa signification est différente, p. ex. plus large ou plus étroite. En l'espèce on peut observer que ces désignations sont métonymiques au sens où elles disent la partie (« extrémiste ») pour renvoyer au tout (« musulman ») ou l'inverse (non européen pour d'origine africaine, nord-africaine ou arabe p. ex.). À nouveau, leur caractère indirecte leur offre les avantages de toute signification implicite et (relativement) ambiguë (v. (2) ci-dessus). De manière révélatrice, on observe que dans ses messages, A. Destexhe est d'ailleurs très prudent lorsqu'il critique directement et explicitement des individus plutôt que des catégories floues ou des

---

<sup>18</sup> Signalons que ce terme est propre à l'espace francophone et n'apparaît pas dans les analyses du lot néerlandophone de cette recherche.



phénomènes (l'islamisme) et qu'il veille alors à souligner qu'il faut éviter de « généraliser »<sup>19</sup>, que les problèmes qu'il pointe ne concernent qu'une partie de l'exogroupe<sup>20</sup>. Contester explicitement certaines généralisations abusives, ou même afficher de la sympathie pour certains membres de l'exogroupe – comme lorsque l'on intègre sur ses listes électorales des personnes issues de l'immigration pour saluer leur « intégration » exemplaire – est une stratégie fréquente pour produire des discours de haine tout en contestant de manière anticipée les accusations de racisme et de xénophobie.

Le sens des étiquettes ainsi utilisées n'est pas uniquement lié à sa dénotation, c'est-à-dire aux entités auquel il renvoie, mais aussi à toutes les connotations qui lui sont associés en raison du « cadrage » (framing) propre à ce terme, c'est-à-dire des autres mots qui apparaissent en association avec ce terme et qui lui donnent une sorte de "coloration". Dans leur analyse de la représentation des musulmans sur internet en espagnol, y compris (mais non exclusivement) dans les tweets des cinq principaux partis politiques, Alcántara-Plá & Ruiz-Sánchez (2017) ont observé que le mot « islamique » apparaît en cooccurrence avec « terreur » ou « terrorisme », ou dans le composé « *état islamique* ». Seul un tweet sur 9 contenant le mot « islamique » présente un contenu positif. Le terme « musulman » apparaît quant à lui 21 fois, chaque fois pour renvoyer à une communauté de personnes. Le cadrage négatif semble donc davantage associé au mot *islamique* qu'au mot *musulman*.

Une des stratégies de désignation indirecte les plus fréquentes et les plus efficaces consiste à avoir recours à une « déixis » floue. Les déictiques sont des mots qui ont un sens très général et auxquels on ne peut attribuer une interprétation particulière que dans un contexte donné. C'est le cas par exemple des mots qui forment la déixis de personne (*je, tu, vous, nous...*), de temps (*hier, demain...*) et d'espace (*devant, derrière...*). Pour ce qui nous concerne, ce sont les formes déictiques de la première personne du pluriel (« *nous* », « *nos* », etc.) qui sont importantes. Ces formes renvoient à un groupe non défini qui peut inclure l'interlocuteur (emploi inclusif) ou l'exclure (emploi exclusif) (voire entre autres Cysouw 2002).

Parce qu'elles sont par définition non clairement définies, des formes comme « nous » ou « nos » (vs « eux », « leur(s) ») renvoient à un groupe aux limites floues, ce qui implique qu'il revient au destinataire du message de comprendre à qui correspondent respectivement le « eux » et le « nous ». Cela permet de construire une opposition binaire, mais sans même devoir signifier clairement où se situe la frontière, la différence. Quand des personnalités politiques parlent de « nos valeurs », de « nos mœurs », ou de « notre société », elles suggèrent que celles-ci nous sont propres, mais sans que l'on sache bien quelles sont les personnes qui partagent ainsi avec nous certains éléments, et quelles sont celles qui en sont exclues. Ainsi, un slogan de

---

<sup>19</sup> « Sans généraliser (nous ne le faisons jamais – voir mon livre à ce sujet) » (v. annexe 4, 14e exemple) ; « Dans un certain nombre de cultures, et notamment musulmane, il peut – je ne dis pas que c'est automatique – y avoir une contradiction entre la culture d'origine et des valeurs européennes » (v. annexe 4, 15e exemple).

<sup>20</sup> « il y a un gros problème avec une partie de la communauté musulmane - je dis bien 'une partie', pas tous » (v. annexe 4, 15e exemple) ; « Le problème ne réside pas dans une religion, mais chez certains dans les mentalités et les comportements liés à cette religion » (v. annexe 4, 14e exemple).

campagne du Mouvement réformateur, relayé par les membres du parti sur les réseaux sociaux, était : « Renforcer le parcours d'intégration en Wallonie, c'est fait. Défendre nos valeurs, c'est tous les jours » (v. annexe 4, 16e exemple). Ce slogan faisait partie d'une série de slogans du même type basés sur la même structure présentant une mesure prise par le MR durant la législature précédente et indiquant ensuite dans quel projet politique plus général cette mesure s'inscrivait. En l'espèce, « renforcer le parcours d'intégration » apparaît donc comme un moyen de « défendre nos valeurs » ce qui suppose nécessairement que sans parcours d'intégration, nos valeurs pourraient être menacées. Cela suppose donc que les personnes qu'il faut intégrer ne partagent pas (toutes) « nos valeurs ». Toutefois, les groupes qui sont opposés ainsi et qui correspondent au « nous » et au « eux » implicites ne sont pas clairement désignés : faut-il comprendre que les valeurs des « Belges de souche » sont menacées par les « étrangers » dans leur ensemble ou que les valeurs communes à tous les citoyens belges, y compris ceux d'origine étrangère, ne sont pas partagées par certains candidats à l'immigration ? Ce sera au lecteur du message d'en décider, sans doute en fonction de ses propres représentations, ce qui permet au slogan d'être convaincant pour plusieurs types de lecteur et d'électeur.

#### (4) Recours à l'hyperbole\*

Nous venons de souligner combien les désignations de l'exogroupe pouvaient prendre des formes indirectes, et parfois euphémisées. En revanche, les problèmes ou comportements négatifs qui sont associés à l'exogroupe sont très régulièrement décrits à l'aide de formules hyperboliques qui marquent des processus extrêmes ou d'une intensité très élevée voire maximale. On peut l'observer notamment dans les exemples suivants : « Si vous doutez encore... moi je peux vous dire que c'est *catastrophique* » ; « la vente de la drogue à *chaque* coin de rue » ; « , les logements sociaux neufs où vous ne trouvez *plus un* nom Européen » (v. 1er exemple ; nous soulignons), « notre société se délite à *grande vitesse* » (v. 4e exemple ; nous soulignons).

Ces hyperboles sont souvent produites à travers l'emploi de métaphores conceptuelles. Selon la théorie de la métaphore conceptuelle (Lakoff & Johnson 1980), ces métaphores ne correspondent pas à des figures de style ou de simples éléments rhétoriques, mais elles renvoient à un mécanisme cognitif, inscrit dans notre emploi du langage, qui met en relation deux catégories différentes et conduit à appréhender l'une en lui appliquant les propriétés de l'autre, pour mieux la saisir et la comprendre. C'est le cas par exemple lorsque l'on affirme que la société « va *exploser* » (v. exemple cité en (2) ci-dessus) – comme si la société était un ensemble bien défini et une réalité physique dont les parties pouvaient tenir fermement ensemble ou non. Ces métaphores qui relèvent de l'hyperbole sont présentes également dans le 7e exemple lorsque B. Hons parle d'une « agression » ou d'une religion « en guerre » ainsi que dans bon nombre de ses autres messages présents dans notre corpus : il considère ainsi que les signes religieux font une « immixtion violente » dans l'espace public qui est dès lors victime d'un « envahissement », tout comme il s'inquiète de « l'infection » de notre démocratie par des personnalités politiques proches de certaines organisations musulmanes (v. annexe 4, 17e 18e et 19e exemples). De même, dans le

6e exemple, le recours général à la métaphore de la collectivité comme bâtiment permet de proposer une version extrêmement alarmiste de sa situation : A. de Lamotte parle en effet d'une école « en lambeaux », créant un « vide » sur lequel se serait « érigée » la « violence islamiste », et de « fondations » qui « s'ébranlent » menaçant dès lors d'écroulement tout l'édifice qu'est la collectivité.

On peut souligner que les métaphores comme les hyperboles sont des stratégies de communication qui font elles aussi appel au principe de coopération : le locuteur se permet en quelque sorte de transgresser la « maxime conversationnelle » qui veut que l'on dise les choses de manière vraie et sans exagérer à outrance, mais il compte sur le destinataire pour coopérer et comprendre qu'il ne doit pas interpréter ces formules au pied de la lettre. Lorsque le locuteur dit que l'islam est « en guerre » contre l'Occident ou que la société va « exploser » à cause de l'immigration, il peut ainsi envoyer un message alarmiste et inquiétant, tout en pouvant invoquer le fait qu'il s'agissait là d'une « image » si on lui reprochait de manquer de nuance et de mesure.

#### (5) Disqualifier les discours adverses

La dernière stratégie observée à maintes reprises dans notre corpus pour rendre le message plus convaincant consiste à contester anticipativement toute pertinence aux éventuelles objections ou contre-discours. Nous avons déjà vu plus haut que plusieurs stratégies permettaient au locuteur d'anticiper et de déjà rejeter certaines critiques comme non fondées. Ici, il s'agit plus fondamentalement de les disqualifier.

Pour ce faire, le discours va se présenter comme le *seul* à être véritable, courageux et sincère<sup>21</sup> face à des contre-discours qui sont faux, timorés et malhonnêtes. Le locuteur se présente comme le simple relais de faits qui sont autant de « vérités » qui dérangent et que d'autres taisent ou ne veulent pas voir pour de mauvaises raisons, parce qu'ils ont des « scrupules » ou cherchent des « échappatoires » (v. 6e exemple), font preuve d'une posture « politiquement correcte » (v. 7e exemple) voire font tout simplement preuve de démagogie et de préoccupations purement électoralistes (« Pendant que les partis passent en boucle à la télé pour jouer les séducteurs, nous on passe depuis des mois notre temps en rue. », « les logements sociaux neufs où vous ne trouvez plus un nom Européen mais nombreuses affiches PS », v. 1er exemple ; « La gauche nous surprendra toujours en faisant preuve d'une créativité à toute épreuve pour justifier ces chiffres (...) en vue de séduire un électorat communautaire à qui elle doit tant », v. 3e exemple).

Les prises de position opposées à celles défendues par les auteurs des discours étudiés relèvent toujours de l'aveuglement ou du mensonge, comme on ne pouvait les

---

<sup>21</sup> Posture particulièrement présente dans les messages des *Listes Destexhe* : « Nous sommes les seuls à le dire dans ces termes. », « C'est le déni du monde politique belge, devant cette REALITE, cette VERITE, qui nous a amenés à la situation actuelle », « Les LISTES DESTEXHE sont le seul mouvement politique francophone à aborder ces questions sensibles dans un cadre démocratique »

soutenir que pour de mauvaises raisons et non parce qu'on a simplement une opinion et un point de vue différent. On retrouve là un imaginaire complotiste, qui veut que les forces politiques qui font partie du « système » cachent au « peuple » les « vérités » que seuls les partis marginalisés et « anti-système » s'efforcent de lui révéler. Cette rhétorique va apparaître d'autant plus crédible que, comme on l'a déjà souligné, ce discours de « vérité » s'appuie sur quelques faits relayés par les médias et que les personnalités qui le diffusent sont effectivement en marge du débat politique dominant et en particulier à distance des partis « de gauche » souvent plus proches idéologiquement et socialement des « minorités » (qu'elles soient ethniques, culturelles ou sexuelles).

Cette disqualification est aussi le mode principal par le biais duquel les messages étudiés reprennent les discours d'autrui. En effet, dans la période analysée, nous n'observons pas de reprise de phrases ou structures de personnalités d'autres partis. On retransmet évidemment parfois la parole d'autres membres du même parti, mais quand on retransmet les mots de membres d'autres partis, c'est pour contester et disqualifier leurs propos. Le cas de figure est quelque peu différent pour la retransmission des propos des médias ou d'autres personnalités publiques (non politiques), où l'on retrouve à la fois la disqualification et l'emploi de ces propos comme point d'appui pour mettre en avant son propre argument.

## 4. Conclusions

### 4.1. Caractéristiques des messages étudiés

La recherche que nous avons réalisée et présentée ci-dessus permet de faire un certain nombre d'observations quant à la nature des discours qui composent le corpus étudié.

Dans le premier corpus constitué par cette étude, celui contenant les 242 messages relevant potentiellement de la « zone grise », nous constatons que les groupes qui sont l'objet de propos potentiellement discriminants sont le plus souvent définis par leur origine ou par leur conviction religieuse (et non par leur orientation sexuelle). Même s'ils sont souvent visés de manière implicite, ce sont principalement les personnes d'origine étrangère et les personnes de culture ou de religion musulmane qui sont concernées – ce qui montre que le discours des personnalités politiques suit en cela les tendances observées dans les signalements reçus par Unia. Toutefois, il est important de souligner que dans les quelques exemples de discours de notre corpus qui portent sur l'orientation sexuelle, les procédés discursifs observés sont semblables à ceux analysés dans les discours qui concernent les autres critères.

Certaines formations politiques sont davantage représentées dans notre corpus que d'autres, et c'est le cas, comme on pouvait s'y attendre, des formations qui sont considérées par les politistes comme appartenant à l'extrême-droite (Parti populaire) ou flirtant avec celle-ci (*Listes Destexhe*)<sup>22</sup>. Cependant, nous avons également identifié

---

<sup>22</sup> Lors de son apparition sur la scène politique, la formation créée par A. Destexhe a très souvent été qualifiée de parti « à la droite de la droite ».

plusieurs cas discutables dans la communication des partis dits « démocratiques ». Nous reviendrons d'ailleurs ci-dessous sur les proximités que l'on observe entre les discours produits par différents types d'acteurs, qu'ils relèvent ou non du discours de haine à proprement parler.

Sur un plan quantitatif, notre étude montre la part relativement faible des discours qui relèvent de la sphère du discours de haine ou qui à tout le moins en sont proches dans l'ensemble des messages produits par les personnalités publiques au sujet de thèmes en rapport avec les trois critères de discrimination sélectionnés par cette étude. En effet, à partir d'une base de données de plusieurs milliers de messages, seuls 242 d'entre eux ont été retenus dans notre premier corpus et parmi eux, nous n'en avons identifié que 31 relevant de la « zone grise ». Cela s'explique tout d'abord par le fait que la plupart des publications des personnalités politiques sur les réseaux sociaux ne constituent pas des prises de position et ne contiennent pas nécessairement des propos dont le contenu était pertinent pour notre recherche, mais portent par exemple sur l'annonce d'activités ou se contentent de relayer des informations, etc. Ceci explique pourquoi les données recueillies grâce aux mots-clés n'ont apporté que peu de résultats pertinents, ceux-ci étant noyés dans une masse de messages peu intéressants pour notre analyse. Deuxièmement, nous constatons que de nombreuses personnalités politiques et publiques sélectionnées maintiennent dans l'ensemble un discours assez prudent, évitant de produire des discours susceptibles d'être critiqués et de créer une polémique, celle-ci émergeant d'autant plus facilement via les réseaux sociaux. En particulier, même lorsqu'ils prennent des positions qui pourraient apparaître comme très critiques ou stigmatisantes à l'égard de certains groupes, les auteurs des discours étudiés veillent à éviter que leurs propos s'apparentent au discours de haine, d'où la fraction réduite de ceux qui relèvent de la zone grise.

Cette prudence est particulièrement nette dans le cas des influenceurs sélectionnés. Si ceux-ci publient régulièrement sur les sujets concernés et ce en suscitant parfois de fortes discussions, nous n'avons repéré qu'un message produit par un influenceur et pouvant être considéré comme du discours de haine, à savoir le 9<sup>e</sup> exemple. Les influenceurs sélectionnés contribuent donc bel et bien au débat public concernant les sujets concernés, mais leur production semble rester plutôt dans le registre de l'opinion.

Comme nous l'avons détaillé dans la description de la méthode, nous avons comparé des messages publiés pendant la campagne électorale et en dehors de celle-ci. Néanmoins, nous n'observons pas de différences fondamentales entre les discours publiés pendant chacune de ces deux périodes. Cette absence de contraste s'explique peut-être par le fait que la proximité des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 et les discussions concernant le pacte de Marrakech, suivies par la chute du gouvernement en décembre 2018, ont contribué à créer ou maintenir une ambiance de campagne électorale bien avant le début officiel de la campagne. Mais il est possible également que ce résultat indique que les discours produits pendant et en dehors des périodes électorales ne sont pas fondamentalement différents. Une étude se focalisant sur d'autres périodes serait nécessaire afin de pouvoir se prononcer de manière plus définitive à ce sujet.

## 4.2. Formes et fonctionnement du discours de haine

Notre recherche nous invite à dresser également un certain nombre de constats quant aux formes et aux logiques de fonctionnement qui peuvent caractériser les discours de haine dans la communication des personnalités politiques en Belgique francophone.

Nous pouvons commencer par souligner la multiplicité des procédés linguistiques susceptibles de contribuer à donner à un message donné le statut de discours de haine. Certes, le lexique et en particulier le choix de termes à polarité fortement négative jouent un rôle non négligeable, mais ils sont loin d'être au cœur de la mécanique des discours que nous avons analysés. Comme nous l'avons vu, la construction du sens de ces messages et leur efficacité discursive reposent de façon tout aussi cruciale sur l'organisation du discours, sur les significations implicites qu'elle véhicule, sur l'emploi de métaphores et d'hyperboles, ou encore sur les stratégies argumentatives qui conduisent par exemple à la disqualification des discours adverses. Les analyses détaillées que nous avons proposées montrent que c'est la combinaison de plusieurs éléments qui véhicule au final un message relevant de la zone grise, sans qu'il soit toujours évident de pouvoir isoler une seule caractéristique du discours. Un contenu en apparence similaire peut être ainsi communiqué par des formulations très variées qui vont introduire des spécificités infimes au niveau de la signification, qui pourraient passer pour autant de détails sans importance, mais qui, combinées, participent à construire chez l'interlocuteur une représentation particulière de la réalité plutôt qu'une autre. Ceci invite à appréhender le discours de haine de façon large, dans sa complexité, et à s'attacher à déceler la logique interne et la cohérence du discours sans se focaliser sur quelques formes saillantes et isolées. Il convient également de prendre en compte cette diversité de procédés dans le contexte de formations à ce sujet et/ou dans le développement de procédures ((semi-) automatisées ou non) pour la détection des discours incitant à la haine.

Deuxièmement, l'analyse proposée a permis de mettre en évidence le caractère foncièrement indirect et implicite du discours de haine véhiculé par les messages étudiés. De façon très récurrente, ces messages créent une opposition entre deux groupes, un endogroupe et un exogroupe. Mais la définition de ces groupes, leur composition ou leurs frontières, ou encore l'association qui est faite entre ces groupes et des comportements ou des phénomènes tantôt exclusivement positifs, tantôt exclusivement négatifs, restent largement implicites et sont signifiées de manière indirecte, en laissant au destinataire le soin de combler les vides laissés par le message. On peut dire en ce sens que le discours de haine que nous avons identifié suggère ou laisse entendre plus qu'il n'affirme, évoque à demi-mots plus qu'il ne décrit de manière précise. Comme ces discours *signifient* beaucoup mais ne *disent* pas grand-chose, il est plus difficile de les critiquer ou de les falsifier, puisque par définition ce qu'ils affirment n'est pas clairement identifiable. Cela leur permet paradoxalement d'exagérer les choses par le recours à l'hyperbole, de radicaliser les différences et les oppositions, de produire des amalgames grossiers, sans pour autant risquer d'être facilement invalidés.

Pour reconstruire le sens du discours malgré son caractère implicite, les destinataires de ces messages vont devoir faire appel à leur connaissance du contexte et à leurs représentations préalables. Leur imaginaire partagé va donc jouer un rôle crucial dans

l'efficacité de ce discours : si l'interlocuteur n'est pas capable de saisir qui se cache derrière l'étiquette de « non européen », s'il ne comprend pas à quel groupe renvoie le « nous » du discours, s'il ne partage pas les mêmes présupposés, il n'aura pas accès au sens du discours et celui-ci manquera donc sa cible. Autrement dit, l'efficacité du discours de haine dépend crucialement de l'environnement discursif général dans lequel il apparaît et de l'imaginaire dominant qui lui sert de toile de fond.

Or, bien des discours, en dehors de ceux qui relèvent de la zone grise, contribuent à mettre en place les conditions qui rendent ces discours de haine efficaces. Ainsi, dans notre corpus, de très nombreux messages qui n'ont pas été classés dans la zone grise exploitent néanmoins un ou plusieurs des stratégies discursives décrites dans notre analyse et participent ainsi à créer cet environnement discursif favorable aux discours de haine. En effet, s'il est si simple de construire en discours une opposition entre un « nous » et un « eux », homogènes et exclusifs, c'est bien parce que de très nombreux discours s'appuient sur une telle opposition. Comme l'ont montré Alcántara-Plá et Ruíz-Sánchez (2017), celle-ci apparaît également quasi systématiquement par exemple dans les discours à propos des personnes de culture ou de religion musulmane, même lorsqu'ils sont de nature positive. Dans le même sens, si l'on peut de façon totalement implicite faire apparaître certains comportements négatifs comme étant consubstantiels au groupe des personnes d'origine étrangère, c'est bien parce que l'évocation de problèmes ou faits négatifs est quasiment une constante dans le traitement médiatique de ce groupe, même quand il ne s'agit pas de lui en attribuer la responsabilité (v. Mazzocchetti & Yzerbyt 2019). Quels sont par exemple les médias qui ont pris la peine d'informer le public à propos du soulèvement de la population soudanaise, un pays très majoritairement musulman, de « son opposition déclarée à la fois au pouvoir des militaires et à celui de leurs compères islamistes » et de « la proclamation sans ambages de son aspiration à un gouvernement civil et laïque, démocratique et même féministe »<sup>23</sup> ? Et c'est sans doute parce qu'il est fréquent d'entendre des discours sensationnalistes et manquant de nuance, qu'il devient aussi facile d'accepter l'idée que notre société court à sa perte, menacée qu'elle est par une immigration « massive » et une civilisation « en guerre » contre la « nôtre ». Ainsi lorsque la personne pressentie pour présider la prochaine Commission européenne crée un poste de commissaire qui intègre la politique migratoire en intitulant sa charge « protéger notre mode de vie européen », elle ne peut que contribuer à renforcer dans l'imaginaire commun la représentation d'un groupe dont l'identité et l'intégrité seraient mises en danger par une altérité menaçante incarnée par la figure de l'immigré.

Pour une institution comme Unia, il peut être en ce sens bien sûr important de démonter les mécanismes du discours de haine à proprement parler, celui qui relève de la zone grise, et d'interpeller celles et ceux qui le produisent et le diffusent. Montrer que le caractère implicite et indirect de leur discours n'enlève rien à son caractère discriminatoire est une tâche importante. Il est cependant également important sans doute de pointer la responsabilité de tous les acteurs politiques et médiatiques qui contribuent à installer dans les mentalités un imaginaire qui permet à des discours de haine d'être d'autant plus efficaces qu'ils peuvent s'appuyer sur des représentations qui circulent déjà massivement dans l'espace public et qu'il suffit simplement de

---

<sup>23</sup> Voir Achcar, Gilbert, « Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils le flambeau du "printemps arabe" ? », *Le Monde diplomatique*, juin 2019, p. 6-7.

réactiver (tout en les simplifiant encore au passage). Bien que les données collectées n'aient pas permis de relever des cas concrets d'effets de « contagion » par lesquels des personnalités politiques a priori peu susceptibles de chercher à faire de la discrimination finiraient par reprendre les mêmes formules que celles d'autres partis politiques plus enclins à produire des discours de haine, la présence de stratégies discursives semblables dans les discours de formations politiques diverses incite à une réflexion plus large concernant le rôle des uns et des autres dans la circulation et dans la légitimation des discours favorisant la discrimination.

## 5. Références bibliographiques

- Alcántara-Plá, M. & Ruiz-Sánchez, A. (2017). The Framing of Muslims in the Spanish Internet. *Lodz Pragmatics 13-2, Special Issue On The Pragmatics Of Othering: Stereotyping, Hate Speech And Legitimising Violence*.
- Avila, R. & Gras, P. (2014). "No sin él": análisis crítico del discurso de las campañas de prevención del VIH dirigidas a hombres que tienen sexo con hombres en España (2006–2011). *Discurso & Sociedad 8(2)*: 137-181.
- Bucholtz, M. & Hall, K. (2005). Identity and interaction: a sociocultural linguistic approach. *Discourse Studies 7(4-5)* : 585-614.
- Coeseemans, R. & De Cock, B. (2017). Self-reference by politicians on Twitter: Strategies to adapt to 140 characters. *Journal of Pragmatics 116*, 37-50. doi:10.1016/j.pragma.2016.12.005.
- De Cock, B. & González Arias, C. (2018) Reference to self and other in the digital public sphere: the case of political blogs. *Journal of Psycholinguistic Research 47(2)*: 343-354. doi:10.1007/s10936-017-9537-4.
- De Cock, B. & Michaud Maturana, D. (2014). La expresión de la agentividad en el Informe Rettig (Chile, 1991). *Revista Internacional de Lingüística Iberoamericana XII(23)*: 123-140.
- De Cock, B. & Michaud Maturana, D. (2018). Discursive construction of human rights violations: the case of the Chilean Rettig report. *Text & Talk : an interdisciplinary journal of language, discourse & communication studies 38*: 1-21. doi:10.1515/text-2017-0028.
- De Cock, B. & Roginsky, S. (2015). Identités discursives sur Twitter: construction de l'identité de député européen en période pré-électorale. Comparaison entre la France, l'Espagne et le Royaume-Uni. In F. Liénard & S. Zlitni (eds.), *Communication électronique: enjeux, stratégies et opportunités* (pp.137-148). Lambert-Lucas: Limoges.
- D'heer, E. & Verdegem, P. (2014). Conversations about the elections on Twitter: Towards a structural understanding of Twitter's relation with the political and the media field. *European Journal of Communication 29(6)*: 720-734.
- De Smedt, T. et al. (2018). Multilingual Cross-domain Perspectives on Online Hate Speech. *CLiPS Technical Report 8*.
- Di Fraia, G. & Missaglia, M.C. (2016). Two Step Flow Twitter Communication in 2013 Italian Political Election. A Missed Opportunity for Citizen Participation. In A. Frame & G. Brachotte (eds.), *Citizen Participation and Political Communication in a Digital World* (pp.25-41). New York: Routledge.
- Graham, T., Jackson, D. & Broersma, M. (2016). New platform, old habits ? Candidates' use of Twitter during the 2010 British and Dutch general election campaigns. *New Media & Society 18(5)*: 1-19.



- Grice, H.P., (1975/2006), Logic and conversation. In A. Jaworski, & N. Coupland (eds.), *The Discourse Reader*. Second edition, London/New York: Routledge, p. 66-77.
- Hermans, L. & Vergeer, M. (2012). Personalization in e-campaigning : a cross-national comparison of personalization strategies used on candidate websites of 17 countries in EP elections 2009. *New media & society*, 15(1), p.72-92
- Issel-Dombert, S. & Widors-Lohéac, A. (2019). Diaboliser les migrants ou dédiaboliser le parti ? L'analyse du discours du FN et de l'UDC sur les migrants. In F. Sullet-Nylander, M. Bernal, C. Premat & M. Roitman (eds.), *Political Discourses at the Extremes. Expressions of Populism in Romance-Speaking Countries* (pp.243-259). Stockholm Studies in Romance Languages. Stockholm: Stockholm University Press. DOI: <https://doi.org/10.16993/bax.l>. License: CC-BY
- Kreis, R. (2017). The "Tweet politics" of Trump. *Journal of Language and Politics* 16(4): 607-618.
- Mazzocchetti, J. & Yzerbyt, V. (2019). Crise migratoire: le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants ? *Sociétés en changement* 7.
- Lakoff G. & Johnson. (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Larsson, A.O. & Ihlen, Ø. (2015). Birds of a feather flock together? Party leaders on Twitter during the 2013 Norwegian elections. *European Journal of Communication* 30(6): 666–681.
- Larsson, A.O. (2015). Pandering, Protesting, Engaging. Norwegian Party Leaders on Facebook During the 2013 "Short Campaign". *Information, Communication & Society* 18(4): 459-473.
- Leyens, J.-Ph., Yzerbyt, V. & Schadron, G. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Sprimont : Pierre Mardaga.
- Lilleker, D. & Malagón, C. (2010). Levels of interactivity in the 2007 French Presidential candidates' websites. *European Journal of Communication* 25(1) : 25-42.
- Obeng, S.G., (1997), Language and politics: Indirectness in political discourse, *Discourse & Society* 8(1): 49-83.
- Pizarro Pedraza, A. & De Cock, B. (2018). Taboo effects at the syntactic level: reducing agentivity as a euphemistic strategy. *Pragmatics: quarterly publication of the International Pragmatics Association* 28(1): 113-138. doi:10.1075/prag.17001.piz.
- Ringelheim, J. (2017). La non-discrimination dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Bilan d'étape. *CRIDHO Working Paper* 2017/2.
- Roginsky, S. (2015). Les députés européens sur « Facebook » et « Twitter », une ethnographie des usages. *Communication et Langages : presse, télévision, radio, publicité, édition, graphisme, formation, sociologie* 183: 83-109. <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2015-1-page-83.htm>
- Roginsky, S. Sous presse (2020). Who are professional politicians talking to? The making of members of the European Parliament's audiences on Twitter and Facebook. *The Journal of Applied Journalism & Media Studies* 9: 2.
- Roginsky, S. & De Cock, B. (2015). Faire campagne sur Twitter. Modalités d'énonciation et mises en récit des candidats à l'élection européenne. *Les Cahiers du Numérique* 11(4): 119-144.
- Roginsky, S. & Huys, S. (2015). À qui parlent les professionnels politiques ? La fabrique des publics des députés européens sur les dispositifs Facebook et Twitter. *Communication*. <https://journals.openedition.org/communication/6051>.
- Waldron J. (2012). *The harm in hate speech*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press.

Zurutuza-Muñoz, C. & Lilleker, D. (2018). Writing Graffiti on the facebook wall: Understanding the online discourse of citizens to politicians during the 2016 Spanish election. *Communication and Society* 31(3) : 27-42.

## 6. Annexes

### Annexe 1 : Liste des comptes pour le collecte des données

Personne/Compte	Type	Parti	Facebook URL	Twitter
Peter Mertens	président de parti politique	<b>PTB-PVDA</b>	<i>Voir lot néerlandophone</i>	<i>Voir lot néerlandophone</i>
Elio di Rupo	président de parti politique	<b>PS</b>	elio.dirupo (PA)	@eliodirupo
Zakia Khattabi	président de parti politique	<b>Ecolo</b>	zakia.khattabi (PR)	@Zakiakhattabi
Jean-Marc Nollet	président de parti politique	<b>Ecolo</b>	Jean-Marc-Nollet-264133970699746 (PA) jeanmarc.nollet.5 (PR)	@jmnollet
Maxime Prévôt	président de parti politique	<b>cdH</b>	prevotmaximebis (PA) maximeprevot78 (PR)	@prevotmaxime
Olivier Maingain	président de parti politique	<b>DéFi</b>	Olivier-Maingain-477748085719328 (PA)	@oliviermaingain
Olivier Chastel (jusqu'au 17.02.19)	président de parti politique	<b>MR</b>	OlivierChastel (PA) olivier.chastel.officiel (PR)	@OChastel
Charles Michel (depuis 18.02.19)	président de parti politique	<b>MR</b>	CharlesMichel (PA) charlesmichel.officiel (PR)	@CharlesMichel
Alain Destexhe (lancement officieux de LD: 27.02.19 - lancement (interne) : 13.03.19 – approbation	président de parti politique	<b>Listes Destexhe</b>	alaindestexhe2 (PA) alain.destexhe.9 (PR) alain.destexhebis (PR)	@destexhe

<i>officielle: 04.04.19)</i>				
Mischaël Modrikamen	président de parti politique	<b>PP</b>	mischael.modrikamen (PA)	@modrikamen
<hr/>				
PTB Officiel	Parti politique	<b>PTB- PVDA</b>	ptbbelgique (PA)	@ptbbelgique
PS Officiel	Parti politique	<b>PS</b>	psofficiel (PA)	@PSofficiel
Ecolo Officiel	Parti politique	<b>Ecolo</b>	ecolo (PA)	@Ecolo
cdH Officiel	Parti politique	<b>cdH</b>	lecdh (PA)	@lecdh
DéFi Officiel	Parti politique	<b>DéFi</b>	DemocrateFederalisteIndependant (PA)	@defi_eu
MR Officiel	Parti politique	<b>MR</b>	MRbe (PA)	@MR_officiel
Listes Destexhe Officiel	Parti politique	<b>Listes Destexhe</b>	listesdestexhe (PA)	@listesdestexhe
PP Officiel	Parti politique	<b>PP</b>	partipopulaireofficiel (PA)	@lepeuple2
<hr/>				
Raoul Hedebouw	Personnalité politique – personne de référence pour la partie francophone (tous les sujets)	<b>PTB- PVDA</b>	raoul.hedebouw.be (PA FR) raoul.hedebouw.pvda (PA NL) raoul.hedebouw (PR)	@RaoulHedebouw
Emir Kir	Personnalité politique – questions turques/kurdes + immigration	<b>PS</b>	emir.kir.12 (PR) emir.kirii (PR) emir.kiriii (PR) emirkir (PA)	@emir_kir
Benoit Hons	Personnalité politique – voile + laïcité	<b>PS</b>	benoit.hons (PR)	@hons_benoit

Zoé Genot	Personnalité politique – questions de discrimination	<b>Ecolo</b>	zoegenotpage (PA) zoe.genot (PR)	@ZoeGenot
Georges Dallemagne	Personnalité politique – question d’immigration (+ religion)	<b>cdH</b>	DallemagneGeorges (PA) georges.dallemagne (PR)	@G_Dallemagne
Alda Greoli	Personnalité politique – Ministre de l’Egalité des chances dans le gouvernement wallon	<b>cdH</b>	GreoliAlda (PA) alda.greoli.5 (PR)	@AldaGreoli
François de Smet	Personnalité politique – questions d’immigration (ex-président de Myria)	<b>DéFi</b>	Fran%C3%A7ois-De-Smet-576069462821364 (PA) francoisdesmet (PR)	@francoisdesmet
Didier Gosuin	Personnalité politique – questions en lien avec les thématiques d’Unia	<b>DéFi</b>	GosuinDidier (PA) didiergosuin (PR - pas actif)	@DidierGosuin
Denis Ducarme	Personnalité politique – questions d’immigration	<b>MR</b>	denisducarmeofficiel (PA) denis.ducarme (PR) denis.ducarmebis (PR)	@ducarmedenis
Alain Destexhe (jusqu’au 27.02.19)	Personnalité politique – questions d’immigration	<b>MR</b>	alaindestexhe2 (PA) alain.destexhe.9 (PR) alain.destexhebis (PR)	@destexhe
Etienne Dujardin	Personnalité politique – questions d’immigration	<b>MR</b>	etiennedujardin1150 (PA) etienne.dujardin.52 (PR)	@etiennedujardin
Aymeric de	Personnalité	<b>Listes</b>	aymericdelam (PA)	@AymDeLamotte

Lamotte	politique – questions d’immigration	<b>Destexhe</b>	aymeric.delamotte (PR)	
Claude Moniquet	Personnalité politique – expert concernant le terrorisme	<b>Listes Destexhe</b>	Claude-Moniquet-1021310417915887 (PA) claude.moniquet (PR)	@ClaudeMoniquet
Yasmine Dehaene	Political : immigration issues	<b>PP</b>	dehaene.yasmine (PR)	@ydehaene
Aldo Carcaci	Personnalité politique – questions d’immigration	<b>PP</b>	aldocarcaciofficiel (PA) aldo.carcaci.7 (PR)	@carcaci49
<hr/>				
Michel Henrion	Influenceur : tous types de sujets (lien avec le monde politique – de gauche)	/	henrionmichel (PR)	@michelhenrion
Emmanuelle Praet	Influenceur : tous types de sujets (lien avec le monde politique – de droite)	/	Emmanuelle-Praet-Page-859198297460959 (PA)	@EmmanuellePraet
Benjamin Maréchal	Influenceur : thématiques lgbt	/	benjamin.marechal.5 (PR)	/
Mgr Léonard	Influenceur : thématiques lgbt (homosexualité)	/	/	/
Nadia Geerts	Influenceur : questions d’immigration issues + laïcité	/	nadia.geerts (PR)	@NadiaGeerts

## Annexe 2 : Liste des hashtags et mots clés

Période 1		Période 2	
Hashtags	Mots clés	Hashtags	Mots clés
antiGPA antilgbt anti-lgbt antiPMA burka homophobie immigration invasion islamophobia minorité nazisraus Nemmouche NoPlaceforHate Onnepeutplusriendire Racism Visagate voile	antilgbt anti-lgbt burka communautarisme homophobie immigration immigrés invasion islamophobia minorité Nemmouche racisme visa humanitaire voile zionistes	antilgbt anti-lgbt antisémitisme burka GrandRemplacement homophobie immigration invasion islamisation islamiste islamophobia minorité multiculturalisme onnepeutplusriendire racism soumission stopislam voile	burka communautarisme djihadis (-me, -te, -tes) fondamentalisme halal hijab homophobie immigration immigrés intégration intégrisme invasion islam (-isation, -isme, -iste, -istes) islamophobia juif minorité multiculturalisme musulman (-e, -s) négationnisme (-iste, -istes) Nemmouche niqab racisme radicalisation salafisme (-te, -tes) sionisme terrorisme (-te, -test) visa humanitaire voile

## Annexe 3 : Copie de la version intégrale de l'article du 9<sup>e</sup> exemple

## « Être attentif aux candidats prêtres homosexuels »

Avec la sortie d'un 33<sup>e</sup> livre, M<sup>r</sup> Léonard, ancien primat de Belgique (de 2010 à 2015), fait l'actualité littéraire (lire ci-contre). Nous l'avons aussi interrogé sur les abus sexuels dans l'Église, qui se sont invités dans l'actu.

☛ **Monseigneur, cette réunion organisée à Rome par le pape, une bonne chose ?**

Oui. Je regrette cependant que l'intitulé ne se limite qu'aux mineurs. Il y a eu aussi des victimes parmi les adultes. Et dans tous les milieux : dans le monde médical, sportif, juridique. J'espère aussi que cette réunion débouchera sur des décisions concrètes et pas uniquement sur des actes de repentir généraux.

☛ **Quel genre de décisions ?**

Par exemple, que l'on soit prudent dans le recrutement des

prêtres. Il faut réfléchir à la question de l'homosexualité. 80% des cas d'abus sur des garçons adolescents, sont des faits de prêtres avec tendance homosexuelle.

Lorsque l'on ordonne des prêtres, il faut donc être très attentif à ce qu'ils aient vécu une sexualité cohérente. Si l'orientation sexuelle a été longue et reste profondément ancrée chez le candidat prêtre, il ne faut peut-être pas l'ordonner.

☛ **Et un candidat-prêtre qui a vécu une longue relation avec une femme ?**

Beaucoup de jeunes ont vécu une aventure sexuelle, avant de renoncer à leur sexualité pour entrer dans l'Église. On a l'exemple de saint Augustin qui a vécu avec une concubine, et même avec une 2<sup>e</sup> concubine.



Solidaire | © Ph.N

☛ **La députée Lalieux regrette que vous n'avez jamais accepté la reconnaissance morale de l'Église.**

Je ne me sens pas responsable de ce qu'ont fait des prêtres. Mais je suis prêt à être solidaire, librement et volontairement, avec les victimes. Les indemniser par exemple. Cela ne veut pas dire

que je me sens responsable de leurs fautes.

☛ **On a reproché à l'Église d'étouffer des affaires.**

Non, l'Église a pris les mesures. À l'époque où j'étais évêque, on n'aurait jamais imaginé qu'un évêque dénonce des faits à la justice. Comme on ne dénonçait pas quelqu'un de sa famille, j'ai toujours invité les victimes à dénoncer les faits. Aujourd'hui, on semble accepter le principe que l'évêque alerte directement la justice.

☛ **Faut-il retirer son titre à Roger Vangheluwe, l'ancien évêque de Bruges, qui a reconnu des abus sexuels ?**

Oui, si symboliquement, ça paraît important. Mais ça ne changera pas grand-chose à sa vie.

F. DE H.

### Annexe 4 : Exemples supplémentaires

#### 11e exemple

< <https://www.marianne.net/culture/ils-veulent-tuer-l-occident-par-henri-guaino> >> RT @LouisHausalter: "La grande faiblesse de l'Occident n'est pas dans le nombre ni dans la taille", mais dans le "reniement de soi", écrit Guaino

Étienne Dujardin, Mouvement Réformateur, Twitter, 13/05/2019

## 12e exemple



3 de nos candidates à la Région bruxelloise ont décidé de se mouiller pour l'intégration et contre le communautarisme. Avec Anna Vera Deda, Victoria de Vigneral et Nanou Valanne

Alain Destexhe, Listes Destexhe, Facebook, 22/05/2019

## 13e exemple

Alain Destexhe répond ce matin aux questions de L'Echo.

Voici l'intégralité de l'entretien :

- Le MR est donc un parti trop à gauche, dites-vous, après cinq ans de coalition avec la N-VA et aucun parti de gauche. Crédible? Tout le monde a oublié que l'unique stratégie des Michel père et fils a toujours été l'alliance avec le PS. En 2014, le MR tapait sur la N-VA, avait exclu de faire un accord avec elle, et c'est seulement lorsque le PS et le cdH ont fait un accord dans les Régions que Michel s'est tourné vers la N-VA. Ce fut un choix par défaut. Aujourd'hui, la situation est la même: pour revenir dans les Régions, le MR devra faire alliance avec le PS et la condition sera, pour le PS, de remonter au fédéral.
- Pourtant, le PS dit chaque jour qu'il préfère une alliance progressiste. Je n'ai pas dit que le PS voulait faire une alliance avec le MR, mais que le MR voulait une alliance avec le PS. Notre objectif à nous est de proposer une offre de centre droit, de droite classique. Voter MR c'est renoncer jusque 2025, voire pour toujours, à une alternative de droite classique pour la Wallonie et Bruxelles. C'est-à-dire poursuivre des politiques



médiocres qui ne sont pas à la hauteur, du moins si l'on souhaite retrouver la croissance et sortir Bruxelles et la Wallonie du déclin. Il y a 20 ans, à Bruxelles, le PIB par habitant était encore supérieur à celui de la Flandre, ce n'est plus le cas. Nous voulons imposer des idées de droite dans le débat francophone qui est dominé par la gauche.

■ La gauchisation du MR ne date-t-elle pas finalement du libéralisme social de Louis Michel? Pourquoi ne pas être parti à ce moment-là? A un moment, "trop is te veel". Sur le communautarisme, j'ai avalé les dérives de Miller, Schepmans et De Wolf pendant des années. ■ Quelles dérives? Miller qui signait une proposition de loi avec Khattabi et Laaouej pour lutter contre l'islamophobie, un concept inventé par les mollahs iraniens pour que la critique d'une religion soit assimilée à du racisme. Le fait que De Wolf a autorisé une manifestation de Sharia for Belgium que l'ambassade du Maroc lui demandait d'interdire; que Schepmans se rende à des cérémonies de rupture du jeûne, en tant que bourgmestre, pour draguer l'électorat musulman. J'ai failli être viré quand j'ai proposé l'interdiction du voile à l'école. Puis il y a eu Pacte migratoire, la sortie du nucléaire...

■ Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de surfer sur la peur de l'immigration qui subsiste dans la société? Mais Monsieur, j'ai peur! J'ai peur pour mes enfants. Avec les gens qui me rejoignent, nous avons peur. J'ai été sur le marché de Molenbeek, 80% des femmes sont voilées. Il y a 25 ans il n'y avait pas 10% de femmes voilées. Je ne surfe pas sur les peurs, je pose des problèmes, souvent très longtemps avant les autres. Dans un livre écrit avec Claude Demelenne, il y a dix ans, on a dit qu'il y avait une menace terroriste en Belgique. Il y a eu des attentats. Oui, il y a un problème d'islamisme. Oui, Ecolo est un parti qui fait du communautarisme. Je suis stupéfait qu'on fasse une polémique autour d'un tract alors que tout cela est connu. Nous pensons qu'il faut lutter contre l'islamisme et le communautarisme. Le MR n'aborde ces questions qu'en période électorale.

■ Que dites-vous aux communautés musulmanes? Quelles sont vos recettes contre ce communautarisme? Je leur dis: intégrez-vous! Acceptez l'égalité homme-femme, l'homosexualité, qu'on puisse critiquer votre religion, acceptez qu'on puisse changer de religion et ne soyez pas antisémites.

■ Vous ne craignez pas de généraliser en tenant ce type de propos? Non, je ne généralise jamais, mais quand je vois que 30% de la population bruxelloise est musulmane, je me dis que si on ne réussit pas l'intégration autour des valeurs, la société va exploser. Plus rien ne nous liera ensemble pour faire une société.

■ Est-il possible que vous reveniez au MR après les élections? Non. Mon but est de créer un mouvement de centre droit qui me survive. Je ne serai pas le président de ce parti dont le nom changera. Je le dis tout de suite, je n'aime pas les termes de droite "dure", "décomplexée" ou "ultra". Ce sont des termes de journalistes pour discréditer mon positionnement. Nous représentons une droite classique qui existe en Flandre avec l'Open Vld.

■ Que proposez-vous pour régler le problème des groupements de migrants à la gare du Nord? De les mettre dans des centres de transit, de les loger, de les nourrir, de les soigner et puis de les renvoyer chez eux.

■ S'ils ne sont pas expulsables? Ce sont des illégaux qui ne veulent pas demander l'asile. Mais globalement, on doit les empêcher d'arriver en Europe. Il faut traiter les demandes d'asile dans les pays limitrophes, voire dans les ambassades.

- Votre structure d'accueil, n'est-ce pas ce que refusent le MR ou la N-VA qui craignent un appel d'air? Je ne suis ni pour un centre d'accueil ni pour laisser pourrir la situation. Je suis pour les héberger, mais ils doivent retourner chez eux. Pour traiter la migration en dehors de l'Europe, il faut une coopération internationale. C'est précisément le but du Pacte de Marrakech que Charles Michel est fier d'avoir fait accepter par la Belgique. C'est une vaste blague. L'Europe a déjà un tas d'accords avec d'autres pays, on n'a pas besoin de l'ONU.
- Quel sont les lignes force de votre programme socio-économique? Notre mesure-phare: la réduction de 1% par an des dépenses de l'administration publique. La Belgique est à 53% du PIB en dépenses publiques, l'Allemagne ou les Pays-Bas à 44%. Les soins de santé, les pensions sont-ils moins bons dans ces pays? Non! Nous sommes les seuls à expliquer comment nous allons financer des baisses d'impôts, une hausse des pensions et une hausse en soins de santé. Car ces derniers doivent mécaniquement augmenter.
- Cela veut dire des fonctionnaires en moins? Oui. Chaque administration doit réduire son budget de 1% en Région bruxelloise, en Wallonie, les mutuelles, toutes les administrations. C'est ce qu'ont fait la Suède et le Canada. Mais on ne diminue pas le budget des soins de santé et on fait une exception pour les fonctions régaliennes: police, Justice et armée. Cette diminution va avoir un effet d'entraînement sur le secteur privé qui ne sera plus étouffé par le secteur public. On affectera ces économies pour moitié à la réduction des impôts et pour moitié à la hausse des pensions et des soins de santé.
- Vous êtes contre la sortie du nucléaire. Pourquoi? C'est un des sujets de fond qui ne sont pas abordés durant cette campagne. Je pense que la sortie du nucléaire en 2025 ne se fera pas. Et elle ne doit pas se faire car cela aura pour conséquence d'augmenter les émissions de CO2 puisqu'il faudra importer de l'électricité produite avec du charbon. Et cela va faire exploser la facture pour les citoyens. Le seul point pour lequel je suis d'accord avec le PS et le PTB c'est l'idée d'abaisser la TVA sur l'électricité à 6%. Car quand on paye cette facture, on a déjà été taxé.
- Le maintien du nucléaire doit donner lieu à des investissements qui se répercuteront aussi sur la facture, non? Nous ne maintenons que les deux centrales les plus récentes. Ne nous privons pas d'une énergie propre, qui ne produit pas de CO2. On ne va pas détruire les paysages wallons pour mettre des éoliennes.
- On a assisté à un clash médiatique entre vous et M. Modrikamen, président du Parti Populaire, dans la Dernière Heure cette semaine. Ne seriez-vous pas plus fort à deux? Je regrette cette interview. Je n'ai pas de commentaire à faire. Je demande simplement à ses électeurs: après 10 ans sans résultats du PP, qui a le plus de chance de créer une alternative de droite?
- Il y a tout de même un groupe technique - une disposition spéciale qui permet à des petits partis de se regrouper pour augmenter leur chance d'être élus - pour le Parlement bruxellois entre vous et le PP... C'est un accord technique, sans dimension politique. Energie, dépenses publiques, réduction du nombre de mandataires, nous proposons une offre politique qui constitue la seule opportunité d'empêcher une dérive supplémentaire du MR vers la gauche. Sans force de droite, il ne sera plus incité à ne pas se coller au PS ou à Ecolo.
- Vous allez surtout affaiblir le MR, non? Ce n'est pas notre but. Il s'agit de forcer le MR à revenir à une politique plus centriste, plus de droite, comme l'a fait la N-VA en

Flandre. Est-ce que la Wallonie et Bruxelles veulent retrouver le chemin de la prospérité, de la fierté? Ce sera avec nous, car nous ne ferons pas d'alliance avec le PS. MATHIEU COLLEYN  
#ListesDestexhe #AlainDestexhe #OsonsLaVerite #26Mai #Elections2019

Compte officiel des Listes Destexhe, Facebook, 17/05/2019

### **14e exemple**

#### **LE COURS DE RELIGION ISLAMIQUE EN PLEIN BOOM"**

La Dernière Heure, mardi 23 avril.

A Bruxelles, un cap a été franchi, puisque c'est plus de 50% des élèves qui suivent le cours de religion musulmane dans l'enseignement francophone officiel et 60% dans le néerlandophone. L'avenir démographique de Bruxelles est donc tracé. Même si ces chiffres ne reprennent pas les écoles libres (où les parents n'ont pas le choix du cours de religion), il est probable que dans quelques décennies au plus tard, Bruxelles, la capitale de l'Europe, sera une ville à majorité musulmane. Ceci est la conséquence des politiques migratoires menées par le gouvernement Verhofstadt avec Louis Michel et Didier Reynders au début des années 2000. Ouverture du regroupement familial, accès simplifié à la nationalité belge (le Belg-snel-weg) et régularisation des clandestins : ces mesures ont eu des effets démographiques à long terme. Sans généraliser (nous ne le faisons jamais – voir mon livre à ce sujet), elles ont amené avec elles leur lot de problèmes : non intégration, islamisme, terrorisme et djihadisme (nous sommes le pays qui a envoyé le plus de combattants étrangers en Syrie, ce n'est pas un hasard). Le problème ne réside pas dans une religion, mais chez certains dans les mentalités et les comportements liés à cette religion. Les études de la Fondation Roi Baudouin, celles de l'Institut Montaigne en France, les enquêtes d'opinion montrent qu'un nombre important de musulmans de Belgique vivent selon des valeurs incompatibles avec les nôtres et, par exemple, placent la loi de Dieu au-dessus de celle du pays. Et cela sans parler du développement du salafisme avec plus de 100 lieux recensés, un phénomène inconnu ou très minoritaire il y a encore 20 ans. C'est le déni du monde politique belge, devant cette REALITE, cette VERITE, qui nous a amenés à la situation actuelle. C'est très inquiétant. Les LISTES DESTEXHE sont le seul mouvement politique francophone à aborder ces questions sensibles dans un cadre démocratique, à dire qu'il faut lutter avec fermeté contre l'islamisme (interdire certaines organisations, voir notre programme) et à proposer des réformes. Par exemple vérifier que les immigrés qui viennent via le regroupement familial ou ceux qui veulent devenir belge acceptent l'égalité homme-femme, le droit de critiquer les religions ou encore celui de changer de religion, des droits non négociables dans nos démocraties européennes.

[Message suivi par une copie d'écran d'un article de *La Dernière Heure* intitulé « Le cours de religion islamique en plein boom ».]

Alain Destexhe, Listes Destexhe, Facebook, 23/04/2019

## 15e exemple

Quelques-uns de nos priorités exposées dans 7/7...

[Message suivi d'un lien vers une interview publiée sur le site 7sur7.be et dont voici le contenu :

### « Alain Destexhe: "Les élections ne sont pas équitables"

En vue des élections du 26 mai, 7sur7 a choisi de mettre le focus sur le scrutin fédéral en interrogeant les présidents des huit principaux partis francophones. Nous leur avons demandé de choisir sept mesures phare de leur programme et nous vous les expliquons ici afin de vous aider à faire au mieux votre choix. Après [Mischaël Modrikamen](#) (PP), [Jean-Marc Nollet](#) (Ecolo), [Maxime Prévot](#) (cdH), [Peter Mertens](#) (PTB) et [Elio Di Rupo](#) (PS), c'est au tour d'Alain Destexhe (Listes Destexhe) de nous recevoir au siège de son mouvement, rue de la Loi à Bruxelles.

Par Maxime de Valensart 13-05-19, 07:00 Dernière mise à jour: 14-05-19, 06:00

Arrivé au PRL en 1995 sous la présidence de Jean Gol, le sénateur Alain Destexhe a toujours été considéré comme un "électron libre" au sein des réformateurs. Rappelé à l'ordre par son parti après quelques sorties polémiques sur les réseaux sociaux ([celle-ci](#) ou lorsqu'il s'indignait de la [présence d'une femme voilée dans un reportage de la RTBF sur la fête nationale](#)), et finalement autorisé à pousser les listes libérales à Ixelles pour les communales de 2018, il s'est lui-même retiré de la campagne pour raisons médicales, à la suite d'un problème au dos et à l'épaule.

En février dernier, en vue des élections du 26 mai prochain, l'ancien secrétaire général de Médecins Sans Frontières a finalement claqué la porte du MR en fondant son propre parti, provisoirement baptisé "Listes Destexhe", qu'il décrit comme une sorte de "N-VA francophone". Le point de rupture définitif avec le parti de Charles Michel? Le vote sur le pacte de l'ONU sur les migrations, qui provoqua en décembre le départ de la... N-VA de la coalition suédoise.

Quelles sont ses chances?

La tâche risque d'être fort compliquée pour les Listes Destexhe, qui comptent 96 candidats à Bruxelles et 229 en Wallonie. Selon le baromètre politique publié par La Libre Belgique, De Standaard et la RTBF, les troupes de M. Destexhe ne récolteraient en effet que 1,1% en Wallonie et à peine à 1% à Bruxelles. Pas assez pour revendiquer le moindre élu. Mais pas de quoi non plus ébranler la confiance de l'ancien sénateur MR. "Nous sommes très confiants. Nous sommes très bien accueillis dans les marchés. Il y a du monde dans les meetings. Lors de notre dernier meeting bruxellois, il y avait plus de monde que celui du MR."

"Nous avons juste deux gros problèmes", tempère Alain Destexhe, "une inégalité d'accès aux télévisions, qui favorisent les grands partis. Et les entraves, de la part des communes, dans l'affichage électoral. On constate que les partis en place mettent des obstacles permanents, que ce soit à travers le règlement électoral de la RTBF ou sur

les panneaux communaux. Les élections ne sont pas équitables", tonne-t-il, malgré une sévère extinction de voix.

## **LES 7 PRIORITÉS DES LISTES DESTEXHE**

"Le gouvernement précédent porte une responsabilité dans ce qui s'est passé" Alain Destexhe sur l'affaire Julie Van Espen

### **1. SÉCURITÉ ET JUSTICE**

Actualité oblige, Alain Destexhe a choisi de revenir en priorité sur le thème de la sécurité et de la justice. "La justice, c'est un chantier catastrophique, un chantier dans lequel M. Geens se rend compte lui-même qu'il faut plusieurs centaines de millions par an pour refonder une justice moderne. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'il ne s'en rend compte qu'à la fin de son mandat et pas au début. Il a par ailleurs géré la boutique de manière autoritaire, sans tenir compte de l'avis des magistrats, ce qui passe quand même très mal", attaque d'emblée Claude Moniquet, tête de liste pour les régionales à Bruxelles, venu aider un Alain Destexhe quasiment aphone.

Revenant sur l'affaire du meurtre de Julie Van Espen, l'ancien consultant en terrorisme pour RTL énumère: "Nous sommes favorables à la détention provisoire automatique pour toutes les atteintes à la personne, les crimes sexuels et les crimes contre les personnes vulnérables, ce qui n'est pas possible dans le cadre légal actuel. Le seul risque dont on parle dans la loi, c'est celui de la non-représentation du prévenu à l'appel. Nous pensons qu'il aurait fallu y ajouter le critère de dangerosité. Un homme déjà condamné pour viol et en procès en appel pour une condamnation pour viol n'a pas vocation à être en liberté. Il faut donc plus de places dans les prisons et plus de magistrats: nous voulons engager les 250 magistrats qui manquent et construire au moins mille places de prison."

### **2. IMMIGRATION**

Thème central du programme de la jeune formation de droite, l'immigration doit cesser d'être "subie" pour être "choisie", estime M. Destexhe, qui en profite pour se rappeler au bon souvenir de ces anciens collègues de l'avenue de la Toison d'Or. "Nous voulons durcir le regroupement familial. Vous allez me dire, c'est aussi dans le programme du MR, mais celui-ci ne fait que semblant de s'y intéresser. En vingt-trois ans, depuis la mort de Jean Gol, il n'y a jamais eu un seul congrès du parti sur l'immigration. Sous le gouvernement précédent, c'est Jan Jambon (l'ex-ministre de l'Intérieur N-VA, NDLR) et Theo Francken (l'ex-secrétaire d'État à l'Asile et la Migration N-VA, NDLR) qui menaient la danse. Le MR était toujours à la remorque."

Sur cette question sensible, Alain Destexhe se dit "dans la ligne des Républicains en France". "Notre modèle, ce sont les Pays-Bas, pays démocratique s'il en est. Nous ne sommes pas contre l'immigration en tant que telle. Mais nous voulons que, pour venir en Belgique, il y ait deux conditions indispensables: ne pas bénéficier d'aides sociales pendant cinq ans, sauf urgence médicale évidemment. On veut casser ce système par lequel on arrive en Belgique et on bénéficie d'aides sociales qui sont payées par des gens qui ont travaillé toute leur vie. La solidarité, ça fonctionne d'abord entre ceux qui ont cotisé. Deuxièmement, il faut arrêter avec ce parcours d'intégration, qui ne sert à

rien. Nous voulons un test d'intégration avant immigration, comme aux Pays-Bas. Celui qui veut émigrer en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial doit d'abord prouver qu'il maîtrise une des langues nationales et qu'il rejoint nos valeurs."

"Dans un certain nombre de cultures, et notamment musulmane, il peut - je ne dis pas que c'est automatique - y avoir une contradiction entre la culture d'origine et des valeurs européennes comme l'égalité homme-femme, l'acceptation de l'homosexualité, le droit de changer de religion ou de la critiquer", enchaîne Alain Destexhe. "Dans certains pays, il est interdit de changer de religion sous peine de mort. Or, changer de religion ou la critiquer fait partie de nos droits."

Un autre point important selon M. Destexhe est l'antisémitisme. "Une étude de la VUB ([en 2011](#), NDLR) a montré que la plupart des jeunes musulmans sont antisémites. Pour nous, il y a un gros problème avec une partie de la communauté musulmane - je dis bien 'une partie', pas tous. Nous voulons lutter contre l'islamisme. Nous sommes les seuls à le dire dans ces termes. L'islamisme est une menace mortifère pour la Belgique. Il y a plus de cent organisations islamistes en Belgique, des quartiers où les juifs ne peuvent plus vivre", affirme l'ancien MR.

Celui-ci assure par ailleurs ne pas remettre en cause le droit d'asile, "une liberté fondamentale" selon lui. Les demandes d'asile devraient néanmoins être traitées en dehors du territoire européen, dans le pays d'origine, dans une ambassade ou des centres d'accueil. "Une fois que les migrants économiques sont de façon clandestine sur le territoire de la Belgique, il est extrêmement difficile de les renvoyer dans leur pays. Il vaut mieux les empêcher d'atteindre le territoire de l'UE", prône-t-il enfin.

"Les Belges sont déjà écrasés d'impôts. C'est le seul avantage fiscal pour beaucoup de gens" Alain Destexhe sur son refus de toucher aux voitures de société

### 3. FISCALITÉ, MOBILITÉ ET VOITURES DE SOCIÉTÉ

En bon libéral, Alain Destexhe veut réduire les impôts et les dépenses publiques. Le parti ambitionne de diminuer de 1% par an les dépenses publiques administratives sur une période de dix ans. "On ne touche pas à la sécurité sociale", prévient d'emblée Claude Moniquet.

Comment? En ne remplaçant pas un fonctionnaire sur trois qui part à la retraite, "une mesure classique appliquée par de nombreux pays", commente M. Moniquet. "Nous voulons aussi concentrer les actions d'administrations et d'organismes parastataux qui parfois se chevauchent. Un exemple: à Bruxelles, le parking est tantôt géré par la région, tantôt par les communes. Les tarifs sont différents, les horodateurs sont parfois différents dans la même rue. Si on avait un seul opérateur, cela générerait déjà une première source d'économie. Il existe de multiples moyens de baisser les dépenses de l'État en le rendant plus rationnel et en concentrant ses missions."

Cela étant, les Listes Destexhe ne veulent pas diminuer les dépenses liées au régalién (police, armée, justice, prisons, etc.). "Parce que là, au contraire, on a besoin d'argent." Et pas touche non plus aux voitures de société. "Les Belges sont déjà écrasés

d'impôts. C'est le seul avantage fiscal pour beaucoup de gens. Si encore il y avait des alternatives, mais elles n'existent pas. Regardez le RER", ajoute Alain Destexhe. "Cela ne veut pas dire que nous sommes pour le tout-voiture", glisse à son tour Claude Moniquet. "Nous sommes favorables à la 'multimodalité', les voitures partagées, la mobilité douce et les transports en commun. Mais nous sommes aussi libéraux, nous voulons donc laisser le choix au citoyen de se déplacer comme il l'entend."

#### 4. GESTION PUBLIQUE/GOUVERNANCE

Les Listes Destexhe veulent réduire de moitié le nombre de mandataires publics (20 conseillers communaux dans chaque commune au lieu de 49 dans les plus grandes, 4 échevins au lieu de 10 dans les plus grandes). "On diminue donc plus que par deux le nombre d'élus dans les villes et les grandes villes. On fusionne également les communes et les CPAS, comme en Flandre. On privatise certaines intercommunales. Dans les assemblées régionales, on passe de 75 députés wallons à 50 et, à Bruxelles, de 89 à 50 députés. Ce sera moins cher et surtout plus efficace. À Bruxelles par exemple, le stationnement, la mobilité ou la culture, tout cela est complètement morcelé, cela ne marche pas aujourd'hui", déplore Alain Destexhe.

#### 5. CHÔMAGE

Les Listes Destexhe veulent aussi revoir le système des allocations de chômage, pour notamment mettre fin à une "culture de l'assistanat". "Un jeune, il doit être à l'école, en formation ou effectuer un travail pour la collectivité. Nous voulons remettre les gens au travail. Pour toucher une allocation sociale, il faut d'abord avoir cotisé."

"La sortie du nucléaire ne se fera pas en 2025. C'est un mensonge"

#### 6. CLIMAT ET NUCLÉAIRE

Se disant "éco-réalistes", Alain Destexhe et consort souhaitent retarder la sortie du nucléaire d'au moins dix ans. "La sortie du nucléaire ne se fera pas en 2025. C'est un mensonge", lance ce dernier, tête de liste pour les fédérales à Bruxelles. "Les centrales à gaz que l'on nous propose aujourd'hui sont polluantes et produisent pas mal de nuisances. Pour l'instant, le nucléaire, mise à part évidemment la question des déchets, est une énergie non polluante. Nous voulons donc la maintenir tout en faisant les efforts de recherches qui permettent de développer d'autres sources d'énergie. Nous croyons assez peu à une seule solution. Comme dans les transports, celle-ci viendra sans doute d'un mix, dans ce cas-ci, énergétique", précise de son côté Claude Moniquet.

"Nous ne sommes pas pour le nucléaire. C'est un choix par défaut. Il faut à un moment donné aussi faire confiance en la science. Pourquoi ne trouverait-on pas à l'avenir une solution chimique qui enlève la radioactivité des déchets nucléaires?", interroge Alain Destexhe. "Ce que propose Ecolo, c'est de revenir à l'âge de pierre. Ils s'attaquent aux fondements mêmes de notre civilisation: la voiture, les vols en avions. C'est ce qui caractérise le progrès et la civilisation européenne."

Sur la loi climat, enfin, son constat est sans appel : "Elle aurait appauvri les Belges mais n'aurait rien changé aux émissions mondiales de CO2."

"Ce que propose Ecolo, c'est de revenir à l'âge de pierre. Ils s'attaquent aux fondements mêmes de notre civilisation: la voiture, les vols en avions"

#### 7. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les Listes Destexhe se revendiquent enfin une formation à la pointe des questions sur le bien-être animal. "C'est un marqueur sociétal", estime Claude Moniquet. "Nous sommes pour une consommation raisonnable de viande. Moins, mais plus qualitatif. Nous sommes favorables à un abattage du bétail qui se fait le plus près possible du lieu d'élevage, et donc avec le moins de transport possible. Nous sommes également opposés au commerce de la fourrure, que ce soit en Belgique ou en importation. Pour les animaux de compagnie, nous voulons une application plus stricte de la loi sur les mauvais traitements." Le parti veut ainsi inscrire le droit de l'animal dans la Constitution et créer un seul et unique conseil supérieur du bien-être animal au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (il en existe déjà un en Wallonie et un à Bruxelles, le bien-être animal étant une compétence régionale, NDLR »)]

Claude Moniquet, Listes Destexhe, Facebook, 13/05/2019

#### **16e exemple**

En 4 ans de travail au gouvernement fédéral et deux ans au gouvernement wallon, le MR a pu concrétiser de nombreux projets. Bien sûr, la route est encore longue. Car se battre pour vous, c'est tous les jours ! Découvrez nos visuels de campagne sur [www.mr.be](http://www.mr.be) et le bilan de notre action sur <https://bilan.mr.be>

[Message débutant par un visuel de campagne présentant le texte suivant :  
« Renforcer le parcours d'intégration en Wallonie, c'est fait. Défendre nos valeurs, c'est tous les jours. »]

Compte officiel du Mouvement réformateur, Facebook, 26/01/2019

#### **17e exemple**

La Belgique va dans le bon sens et la plupart des partis adoptent enfin une attitude responsable par rapport à l'immixtion violente des tenues religieuses dans l'espace public ! Seuls ECOLO et le PTB continuent à jouer aux autruches populistes.

[Message suivi par lien vers un article du site lalibre.be intitulé « "Le burkini doit être autorisé dans les piscines publiques" : qu'en pensent les partis ? »]

Benoît Hons, Parti socialiste, Facebook, 19/04/2019



### 18e exemple

Quelle semaine ! Je confirme, ECOLO et le PTB sont favorables à l'envahissement de l'espace public par les signes religieux "bien visibles" 😏. Au passage nous apprenons qu'ECOLO est opposé à l'étourdissement des animaux... quelle semaine ! Que le 26 mai nous protège des taxateurs verts et des marxistes bigots 🙄 !

[Message suivi par une image du tract controversé d'ECOLO avec, superposée, l'image d'un mouton]

Benoît Hons, Parti socialiste, Facebook, 19/05/2019

### 19e exemple

Vous vous rappelez du fameux tract ECOLO 📄 de la semaine passée (Zoé Genot et Ahmed Mouhssin) ?

Pour mieux connaître le fameux Ahmed Mouhssin, je vous conseille la lecture de l'article ci dessous... de plus en plus inquiétant de la part du candidat (et de sa bande "verte"... on va finir par faire le rapprochement) par ailleurs porte-parole de Vigilance musulmane 😏...

Je m'inquiète vraiment du risque d'infection de ces gens au coeur de notre démocratie belge.

Il ne fera PAS BON D'ÊTRE UNE FEMME avec "ces ECOLO" au pouvoir ! Ils auraient beaucoup de partisans sur Liège 🇧🇪.

[Message suivi par lien vers un article du blog de Nadia Geerts intitulé « Incitation, information: un distinguo trop subtil ? »]

Benoît Hons, Parti socialiste, Facebook, 20/05/2019

## Annexe 5 : Glossaire des notions utilisées dans l'analyse

*Agent* : en linguistique, l'agent est un rôle sémantique et renvoie au fait que quelqu'un (ou une entité animée p.ex. une organisation, un groupe de personnes) réalise une action qui implique un acte conscient et intentionné. Dès lors, l'entité qui occupe cette position, est représentée comme étant un acteur pleinement conscient de ses actes qui en outre les réalise en raison d'une intention claire. Voir aussi *Agentivité*

*Agentivité*: L'agentivité concerne la manière dont s'exprime, au niveau sémantico-syntaxique, le caractère intentionnel et conscient des actions rapportées dans le discours. En effet, si certains verbes impliquent une action intentionnelle et consciente de la part de son sujet (p.ex. *lancer le ballon*, *assassiner*), d'autres n'impliquent pas une telle intentionnalité et activité (p.ex. *penser*, *entendre*). Dans le contexte de cette recherche, il convient de regarder si une personne, un groupe ou organisme est

présenté comme réalisant des actions de façon intentionnelle et volontaire. Il convient en outre d'analyser si les actions associées à ce groupe comme étant intentionnelles sont plutôt considérées comme négatives (p. ex. *agresser, chasser*) ou positives (p. ex. *travailler, éduquer*). En effet, l'expression de l'agentivité permet de véhiculer une image de responsabilité et d'intentionnalité d'actions négatives ou positives et peut donc contribuer à une représentation négative ou positive de certaines personnes ou de certains groupes.

*Déixis* : Les déictiques sont des mots qui ont un sens très général et auxquels on ne peut attribuer une interprétation particulière que dans un contexte donné. C'est le cas par exemple des formes qui relèvent de la déixis de personne (*je, tu, vous, nous,...*), de temps (*hier, demain,...*) et d'espace (*devant, derrière,...*). Pour ce qui nous concerne, ce sont les formes déictiques de la première personne du pluriel (« *nous* », « *nos* », etc.) qui sont importantes. Ces formes renvoient à un groupe non défini qui peut inclure l'interlocuteur (emploi inclusif) ou l'exclure (emploi exclusif) (voire entre autres Cysouw 2002). Parce qu'elles sont par définition non clairement définies, des formes comme « *nous* » ou « *nos* » (vs « *eux* », « *leur(s)* ») renvoient à un groupe aux limites floues, ce qui implique qu'il revient au destinataire du message de comprendre à qui correspondent respectivement le « *eux* » et le « *nous* ». Cela permet de construire une opposition binaire, mais sans même devoir signifier clairement où se situe la frontière, la différence. Quand des personnalités politiques parlent de « *nos valeurs* », de « *nos mœurs* », ou de « *notre société* », elles suggèrent que celles-ci nous sont propres, mais sans que l'on sache bien quelles sont les personnes qui partagent ainsi avec « *nous* » certains éléments, et quelles sont celles qui en sont exclues.

*Hyperbole* : l'hyperbole est une figure rhétorique qui consiste à décrire une réalité sous une forme *manifestement* exagérée. Il ne s'agit pas simplement de grossir légèrement le trait : p.ex. dire « *il y avait une petite centaine de personnes à l'inauguration* » lorsque seules 70 personnes étaient présentes à l'événement ainsi décrit ne constitue pas une hyperbole, car le destinataire n'a aucun moyen de savoir que l'auteur du message cherche à mettre l'accent, en l'exagérant, sur le nombre de personnes présentes, parce qu'il le juge important ou exceptionnel par exemple. L'exagération par rapport à la réalité n'est pas ici manifeste. En revanche dire à propos de cet événement qu'il « *était absolument parfait à tout point de vue* » et que c'était « *la soirée du siècle* » est une formule hyperbolique, car il est en principe manifeste pour l'interlocuteur que l'auteur de ces mots cherche, en exagérant et en utilisant des superlatifs, à *insister* sur la haute qualité de l'événement. Ce caractère manifestement exagéré permet une forme d'insistance ou d'emphase, de mise en valeur, tout en indiquant que le message ne doit pas être nécessairement pris au pied de la lettre, ce qui permet de signifier quelque chose de fort, tout en évitant de pouvoir être accusé de mentir ou d'exagérer pour tromper – puisque l'exagération est censée être reconnue comme telle.

*Inférence* : Une bonne partie de notre communication est implicite et pour être efficace, la communication suppose que les interlocuteurs respectent un principe de coopération (Grice 1975/2006), c'est-à-dire que le destinataire d'un message s'efforce de comprendre l'intention du locuteur et de donner du sens à son discours. Ainsi, lorsque le sens est implicite, ou lorsque la pertinence d'une information donnée n'est pas évidente, le destinataire s'arrangera spontanément pour reconstruire le sens du

message ou pour comprendre la raison d'être d'une information donnée, en effectuant des « inférences » (ou « implicatures ») à partir de tous les indices discursifs et contextuels dont il dispose. Ainsi, si on demande *Savez-vous quelle heure il est ?*, le locuteur va comprendre que l'interlocuteur ne veut pas forcément savoir si vous avez cette connaissance (ce qui serait une réponse littérale à la question), mais bien qu'il souhaite que vous lui communiquiez l'heure. De même, la juxtaposition d'éléments nous incitera souvent à inférer un lien causal sans que celui-ci soit explicite (p.ex. *Elle a rencontré Eric et est tombée enceinte* ; la plupart du public interprétera qu'Eric est le père du bébé sans qu'un lien causal ne soit formulé entre la rencontre et la grossesse.) Dans le contexte de cette étude, l'inférence est donc une stratégie qui permet de suggérer et d'amener à établir des liens causaux (p.ex. entre des problèmes sociaux et certains groupes) sans pour autant les expliciter.

**Métaphore conceptuelle** : Selon la théorie de la métaphore conceptuelle (Lakoff & Johnson 1980), ces métaphores ne correspondent pas à des figures de style ou de simples éléments rhétoriques, mais elles renvoient à un mécanisme cognitif, inscrit dans notre emploi du langage, qui met en relation deux catégories différentes et conduit à appréhender l'une en lui appliquant les propriétés de l'autre, pour mieux la saisir et la comprendre. Ainsi, nous parlons fréquemment de débats en termes de compétition ou de combat (p.ex. *il est sorti victorieux du débat, son adversaire a clairement perdu ce débat*). De telles métaphores conceptuelles ont donc une influence sur la manière dont nous envisageons certains éléments de la réalité qui nous entoure. Le choix de ces métaphores n'est donc pas anodin et peut mener à mettre l'accent sur l'aspect problématique de certaines personnes ou situations, plutôt que l'inverse.

**Pertinence** : la pertinence entendue comme un phénomène linguistique est à voir en lien avec l'inférence. Notre communication peut se limiter aux éléments pertinents car des principes comme l'inférence permettent d'interpréter le message dans son ensemble même s'il laisse certaines informations implicites. Inversement, ceci nous mène à considérer que, lorsque quelqu'un donne une certaine information, celle-ci est selon le locuteur pertinente par rapport au reste du message. Ainsi, mentionner très explicitement l'origine ethnique ou religieuse, ou le genre de quelqu'un, implique que le locuteur considère que cette information est pertinente pour comprendre la suite de son propos.

## **Annexe 6 : Base de données restreinte**

Voir fichier excel et fichier ZIP annexés au rapport [diffusion publique non autorisée]